

Rapport

Enquête sur les conditions de vie des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019

Le logement étudiant

Mai 2020

Sommaire

Présentation de l'enquête.....	2
Méthodologie de l'enquête.....	3
Tableau 1 : les caractéristiques de la population répondante.....	4
1. Le mode de logement lors d'une semaine normale de cours (hors vacances et stages).....	6
2. Typologie des logements occupés pendant la période universitaire.....	11
3. Les logements dédiés aux étudiants : les résidences universitaires (CROUS et privées).....	12
4. Les lieux de logements des étudiants de l'Université de Lille.....	14
5. Composition du logement pendant la période universitaire pour les décohabitants.....	18
6. Caractéristiques du logement.....	20
a) La taille des logements.....	20
b) L'équipement des logements (y compris parties collectives).....	21
7. Les aspects financiers du logement étudiant.....	23
a) Le coût global du logement des décohabitants ne logeant pas chez un proche.....	23
b) Les aides financières perçues par les décohabitants.....	24
c) La participation aux frais pour les cohabitants et les décohabitants logés chez un proche (famille, entourage).....	25
8. La recherche du logement pour les décohabitants (non propriétaires et ne logeant pas au domicile d'un proche).....	26
a) Les critères de choix.....	26
b) Comment le logement a-t-il été trouvé ?.....	26
c) Les difficultés rencontrées lors de la recherche du logement.....	27
9. L'avis des étudiants sur le logement occupé.....	28
a) Le niveau de satisfaction.....	28
b) Les problèmes rencontrés dans le logement.....	31
c) L'occupation future du logement.....	34
Conclusion.....	36
Annexe : les résidences universitaires du CROUS dans la Métropole Européenne de Lille.....	37
Liste des tableaux.....	38
Liste des cartes.....	38
Liste des graphiques.....	39
Sigles et acronymes.....	40

Présentation de l'enquête

La COMUE-Lille Nord-de-France avait inscrit dans son schéma directeur de la vie étudiante, la réalisation d'une enquête en 2018-2019 sur les conditions de vie des étudiants pilotée par l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures (ORES). L'objectif du schéma directeur est de proposer, sur la base d'un diagnostic éclairé d'indicateurs et d'analyses consolidées, « *des mesures concrètes d'amélioration de la qualité de la vie étudiante permettant ainsi d'offrir un large éventail d'actions à l'ensemble des étudiants du site* ».

L'Université de Lille à travers son Observatoire de la Direction des Formations (ODiF) a participé à cette enquête dont l'objectif est de disposer ainsi d'une première photographie des conditions de vie des étudiants afin d'éclairer sur quelques points les acteurs de l'université en charge de ces questions. Les étudiants de l'Université de Lille évoluant principalement sur la Métropole Européenne de Lille (lieux d'études, lieux de vie, transport, etc.), les données recueillies devraient également permettre de nourrir les réflexions des acteurs locaux.

L'ODiF a élargi le questionnaire à des problématiques internes (déplacements inter-sites et vulnérabilité étudiante) dans la mesure des possibilités offertes par le tronc commun « ORES ».

Les thématiques abordées, au nombre de 6 dont 3 plus approfondies, sont les suivantes :

- la formation suivie en 2019-2020 (10 questions) ;
- le logement (31 questions) ;
- les déplacements (20 questions) ;
- les ressources et difficultés financières (17 questions) ;
- les études et loisirs (3 questions) ;
- le numérique (4 questions).

En plus de l'Université de Lille, les autres établissements concernés sont :

- L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)
- L'Université d'Artois
- L'Université Polytechnique Hauts-de-France
- L'Université Catholique de Lille
- Le rectorat de l'académie de Lille (CPGE + BTS)
- Les écoles affiliées aux universités et membres de la CRGE ou de la FUPL : Centrale Lille, ENSAIT, ENSCL, ESJ, Mines-Télécom (IMT Lille Douai, Télécom), Sciences Po Lille, Architecture ENSAP Lille, YNCREA (HEI, ISEN, ISA), EDHEC, ICAM, ESTICE, IESEG, ISTC, ESPAS, IFP, ENSIAME, EILCO, SKEMA, RUBIKA.

Méthodologie de l'enquête

Ont été exclus de l'enquête les publics présentant des caractéristiques particulières au regard des thématiques abordées et pouvant complexifier les analyses et/ou introduire des biais sur les résultats, à savoir les étudiants :

- en doctorat ;
- en formation continue ;
- en apprentissage ;
- en mobilité internationale dans le cadre des études (stage à l'étranger, ERASMUS, autre programme d'études à l'international) ;
- en formation délocalisée à l'étranger ;
- en formation exclusivement à distance ;
- en internat de médecine et dans les études de santé supérieures à bac+6 ;
- ayant arrêté leurs études avant les vacances de décembre 2018 ;
- nés avant 1989 (plus de 30 ans) ou nés après 2002 (moins de 17 ans).

Tous les autres étudiants, ce qui représente 46 575 étudiants pour l'Université de Lille, étaient concernés par l'enquête. Il n'y a pas eu d'échantillonnage, la base de sondage a été exhaustive.

Les étudiants ont été contactés par mail sur leur adresse électronique institutionnelle et/ou personnelle et ont répondu par un questionnaire en ligne auto-administré entre le 4 février et le 23 avril 2019¹. Les 7 688 réponses exploitables recueillies, soit un taux de réponses de 16,5%, ont fait l'objet d'un redressement statistique avec un calage sur marge selon certaines variables au niveau de l'établissement : sexe*âge, pays d'obtention du bac, catégorie sociale, discipline*site, formation*niveau.

(1) Il est important de préciser que cette étude a été réalisée avant la crise sanitaire du Covid19 et qu'elle ne tient pas compte de ce contexte particulier qui a impacté les conditions de vie et d'études des étudiants de l'Université de Lille.

Tableau 1 : les caractéristiques de la population répondante

Sexe	Homme	41%
	Femme	59%
Nationalité	Française	88%
	Étrangère avec bac ou équivalence en France	4%
	Étrangère avec bac ou équivalence à l'étranger	8%
Origine sociale*	Très favorisée	35%
	Favorisée	14%
	Défavorisée	20%
	Très défavorisée	25%
	Non renseigné	6%
Âge	Moins de 21 ans	38%
	21-22 ans	32%
	23 ans et plus	30%
Niveau de formation	Bac+1 ou infra	38%
	Bac+2	20%
	Bac+3	19%
	Bac+4	13%
	Bac+5	9%
	Supérieur à Bac+5	1%
	Sans niveau	<1%
Type de diplôme	Licence (générale et pro.)	58%
	Master	16%
	École d'ingénieur	1%
	DEUST, DUT	7%
	PACES	6%
	DE de santé	9%
	DU	1%
	Certificat de santé (orthophonie, orthoptie)	2%
	Autres (formations du DEFI et capacité en droit)	<1%
	Domaine de formation	Arts, Lettres, Langues
Droit, Economie, Gestion		25%
Santé		20%
Sciences Humaines et Sociales		19%
Sciences, Technologies		18%
STAPS		5%
Lieu principal de formation	Lille Moulins	16%
	Lille CHRU	3%
	Lille centre	1%
	Loos	16%
	Ronchin	5%
	Roubaix Eurotéléport	<1%
	Roubaix Ilôt-Gare	6%
	Tourcoing (IUT B)	2%
	Tourcoing (Arts plastiques)	<1%
	Villeneuve d'Ascq Pont-de-Bois	26%
	Villeneuve d'Ascq Cité scientifique	24%
	Villeneuve d'Ascq Le Recueil	1%
	Total	

* L'origine sociale est déterminée par la catégorie socioprofessionnelle des parents, indiquée par l'étudiant lors de son inscription à l'université. C'est la catégorie socioprofessionnelle du parent 1 qui est indiquée, et quand elle est absente, celle du parent 2. La catégorie "très favorisée" correspond aux chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, aux professions libérales, aux cadres et professions intellectuelles supérieures et aux enseignants. La catégorie "favorisée" regroupe les professions intermédiaires et les retraités cadres et professions intermédiaires. La catégorie "défavorisée" est composée des agriculteurs exploitants, des artisans et commerçants et des employés. La catégorie "très défavorisée" correspond aux ouvriers, retraités employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Du point de vue des étudiants, la place du logement est doublement importante : d'une part, il participe à la démocratisation de l'enseignement supérieur en permettant l'accueil d'un public étudiant très divers de par ses origines géographiques et/ou sociales, et d'autre part, il représente le premier poste de dépenses des étudiants qui n'habitent plus chez leurs parents.

1. Le mode de logement lors d'une semaine normale de cours (hors vacances et stages)

La décohabitation, c'est-à-dire le fait de ne plus vivre exclusivement chez les parents en période normale de cours, est le principal mode de logement des étudiants de l'Université de Lille qui sont à 66% dans ce cas de figure. Un tiers des étudiants cohabite donc toujours avec au moins un de leurs parents.

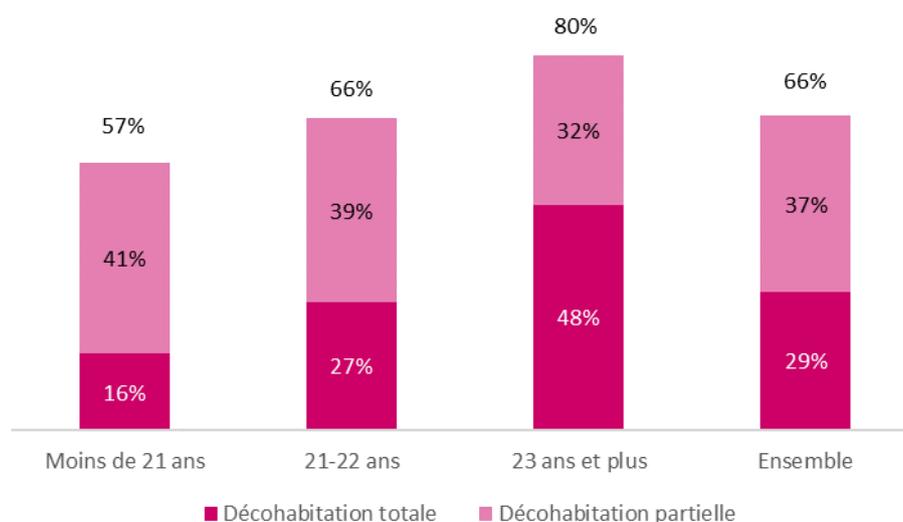
La décohabitation peut être partielle, si l'étudiant retourne au domicile parental au moins une fois par mois, ou totale si la fréquence des retours est moindre (moins d'une fois par mois, voire pas du tout).

On observe une forte corrélation entre la décohabitation et l'âge des répondants à l'enquête, la part de décohabitants passant de 57% pour les moins de 21 ans à 80% pour les 23 ans et plus.

Mais ce qui est encore plus notable, c'est la très importante augmentation de la décohabitation totale au détriment de la décohabitation partielle qui passe respectivement de 16% à 48% et de 41% à 32% entre les classes d'âge extrêmes.

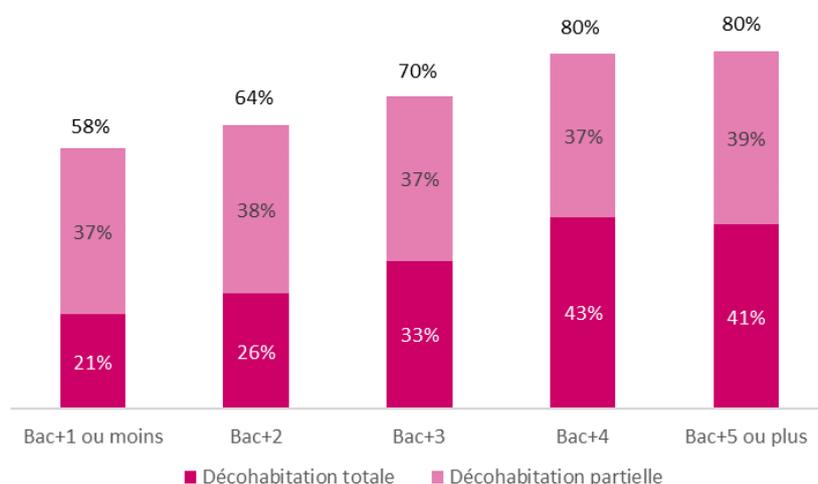
Ces phénomènes s'expliquent par un besoin d'autonomie vis-à-vis des parents qui augmente naturellement avec l'âge.

Graphique 1 : la décohabitation en fonction de l'âge



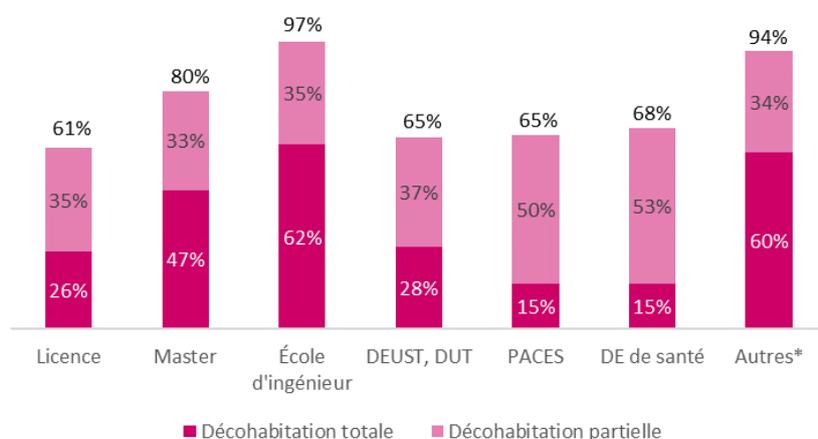
La corrélation entre l'âge et le niveau d'études explique que la décohabitation évolue également en fonction des niveaux d'études. Cette évolution de la décohabitation globale est quasi exclusivement due à l'augmentation importante de la décohabitation totale, notamment entre bac+1 (21%) et bac+4 (43%), tandis que la décohabitation partielle reste quasiment stable (37% à 39% quel que soit le niveau d'études).

Graphique 2 : la décohabitation en fonction du niveau d'études



Les inscrits en école d'ingénieur (97%) et dans une moindre mesure en master (80%) ont un taux de décohabitation très largement supérieur aux autres, ce qui pourrait s'expliquer par leur âge et leur niveau d'études supérieurs (cf. précédemment) ainsi que par leur recrutement national voire international.

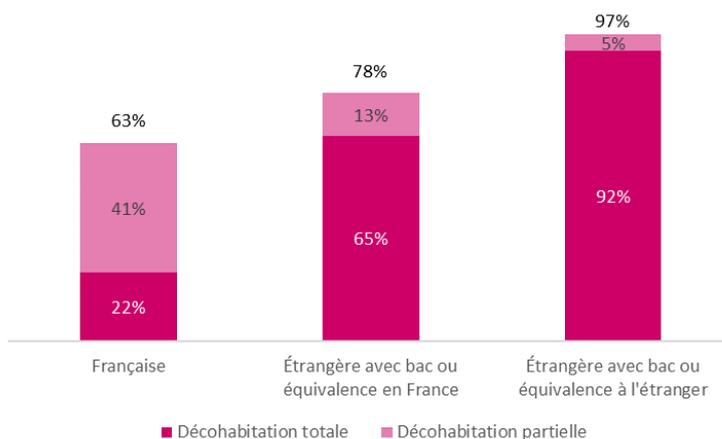
Graphique 3 : la décohabitation en fonction du type de diplôme



*Autres : DU, certificats de santé, formations du DEFI et capacité en droit.

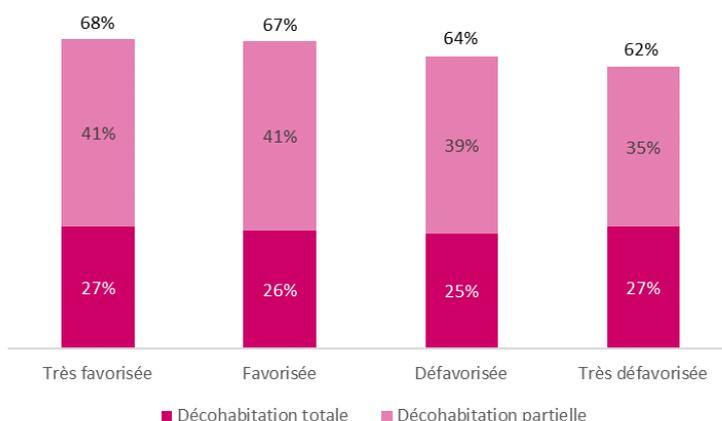
La nationalité est évidemment une variable importante dans la détermination du mode de logement des répondants. En effet, parmi les étudiants de nationalité étrangère, la grande majorité décohabite, en particulier ceux ayant obtenu le baccalauréat (ou équivalent) à l'étranger (97% dont 92% en décohabitation totale), tandis que les étudiants de nationalité française ne sont que 63% à décohabiter, principalement de manière partielle (41%). L'éloignement géographique est une explication évidente de ce constat pour ces étudiants en mobilité internationale non encadrée (les étudiants en programme d'échange sont exclus du champ de l'enquête).

Graphique 4 : la décohabitation en fonction de la nationalité



Par rapport aux variables précédemment étudiées, l'origine sociale ne semble pas être le facteur le plus déterminant de la décohabitation même si celle-ci augmente lorsqu'on progresse dans la hiérarchie sociale, essentiellement du fait de la décohabitation partielle.

Graphique 5 : la décohabitation en fonction de l'origine sociale*



*cf. définition page 5.

Les différentes variables prises en compte précédemment peuvent jouer de façon concomitante sur la décohabitation des répondants et il est parfois difficile de déterminer quel critère pèse le plus dans l'explication du phénomène étudié. Par exemple, l'importance du niveau d'études dans la décohabitation n'est-elle pas plutôt une conséquence de la montée en âge des étudiants au fur et à mesure de la croissance du niveau de formation ?

Une régression logistique (cf. tableau 2, page 10) permet d'observer ces variables « toutes choses égales par ailleurs » et ainsi de préciser l'importance de chaque variable, indépendamment des autres, dans l'explication de la décohabitation.

L'odds ratio permet de mesurer la chance de décohabiter par rapport à la modalité de référence, ainsi les femmes ont 1,1 fois plus de chances de décohabiter que les hommes, toutes choses étant égales par ailleurs. Le modèle permet de confirmer que les variables étudiées précédemment jouent bien un rôle dans la décohabitation, mais pas toutes au même niveau.

Si la nationalité étrangère, sans surprise, augmente considérablement les chances de décohabiter par rapport à la nationalité française (x1,9 avec un bac ou équivalent français mais surtout x15,2 avec un bac ou équivalent étranger), on constate que certains types de diplômes ont un poids tout aussi considérable voire supérieur sur la probabilité de décohabiter : par rapport aux étudiants de licence, les étudiants en école d'ingénieur ont 14 fois plus de chances de décohabiter et ceux inscrits en certificat de santé voient cette même probabilité multipliée par 21,2 ! L'explication réside sans doute dans l'hyperspécialisation de ces formations sélectives dont on ne trouve pas ou peu d'équivalent dans la Région académique des Hauts-de-France (seules les écoles d'orthophonie et d'orthoptie ont des homologues à l'Université d'Amiens). Les autres types de diplôme ont un impact moindre sur la décohabitation tout en restant parfois non négligeable (un étudiant de PACES a 1,9 fois plus de chances de décohabiter qu'un étudiant de licence).

Le fait de décohabiter est de plus en plus probable au fur et à mesure de la montée en âge ou dans les niveaux d'études : un étudiant de 23 ans ou plus a 1,7 fois plus de chances de décohabiter par rapport à un étudiant de moins de 21 ans, tandis qu'une inscription à bac+6 entraîne une probabilité de décohabiter plus de trois fois supérieure par rapport au niveau bac+1.

Le modèle de régression permet de confirmer que l'origine sociale ainsi que l'obtention d'une bourse sur critères sociaux ne sont pas les plus importantes variables explicatives du fait de décohabiter, tout en jouant un rôle non négligeable : les étudiants issus des milieux les plus favorisés ont 1,4 à 1,5 fois plus de chances de décohabiter que ceux venant d'un milieu très défavorisé et, de la même manière, par rapport à un non boursier, un boursier a 1,4 fois plus de chance de décohabiter, mais c'est le fait d'avoir vu sa demande de bourse refusée qui augmente le plus la probabilité de décohabiter (x1,8).

Les autres variables comme le sexe ou le domaine de formation ont une importance moindre sur la probabilité de décohabiter.

Tableau 2 : régression logistique sur la probabilité pour un étudiant de décohabiter

Variabes	Modalités	Exp(B) odds ratio	Signif.
Sexe	Réf. : homme		
	Femme	1,138	+++
Âge	Réf. : moins de 21 ans		
	21-22 ans	1,200	+++
	23 ans et plus	1,693	+++
Nationalité	Réf. : française		
	Étrangère avec bac ou équivalent en France	1,876	+++
	Étrangère avec bac ou équivalent à l'étranger	15,206	+++
Niveau d'études	Réf. : bac+1		
	Bac+2	1,168	+++
	Bac+3	1,319	+++
	Bac+4	1,519	+++
	Bac+5	1,266	+++
	Bac+6	3,361	+++
Type de diplôme	Réf. : licence		
	Master	1,332	+++
	École d'ingénieur	14,010	+++
	DEUST, DUT	1,411	+++
	PACES	1,908	+++
	DE de santé	1,097	ns
	DU	1,846	+++
	Certificat de santé (orthophonie, orthoptie)	21,181	+++
	Autres	0,678	ns
Domaine de formation	Réf. : Arts, Lettres, Langues		
	Droit, Economie, Gestion	1,061	ns
	Santé	0,932	ns
	Sciences Humaines et Sociales	1,136	+++
	Sciences, Technologies	1,055	ns
	STAPS	0,590	+++
Origine sociale*	Réf. : très défavorisée		
	Défavorisée	1,242	+++
	Favorisée	1,389	+++
	Très favorisée	1,459	+++
	Non renseignée	2,011	+++
Bourse sur critères sociaux	Réf. : non boursier		
	Boursier	1,402	+++
	Demande de bourse refusée	1,755	+++
	Pas demandée mais en aurait eu besoin	1,396	+++

+++ : Significatif au seuil de 1%, ++ : Significatif au seuil de 5%, + : Significatif au seuil de 10%,

ns : non significatif ($P > \chi^2$).

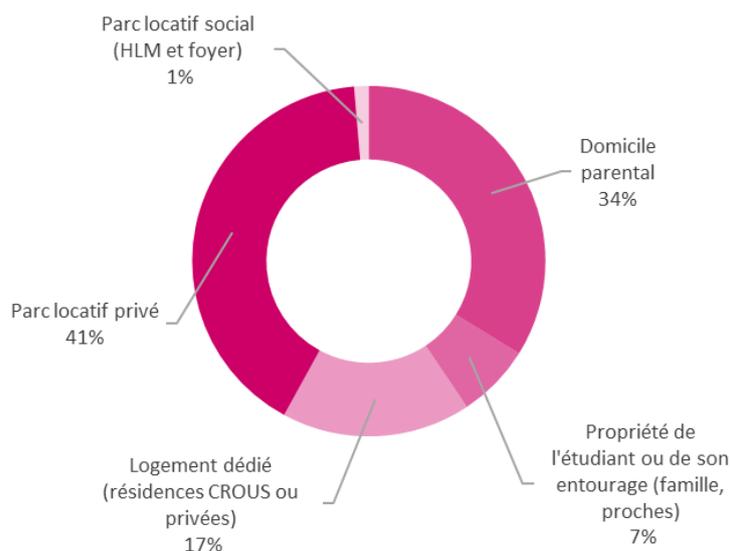
Exp(B)/odds ratio : définit le rapport de cotes (chances) ou risque rapproché d'être en situation de décohabitation que de ne pas l'être et il indique l'effet multiplicateur de ce risque par rapport à la situation de référence : par exemple dans le modèle ci-dessus, un étudiant âgé de 23 ans et plus à 1,7 plus de chance d'être en situation de décohabitation qu'un étudiant âgé de moins de 21 ans.

*cf. définition page 5.

2. Typologie des logements occupés pendant la période universitaire

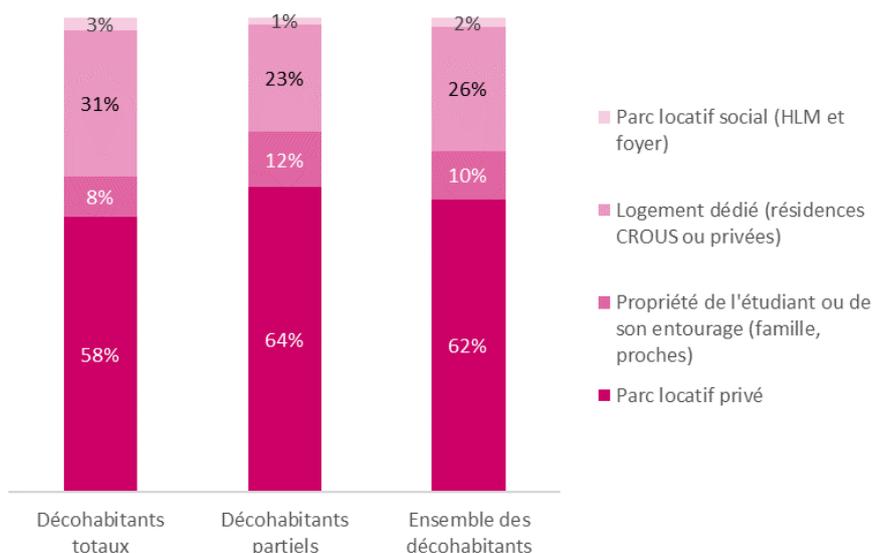
Un tiers des répondants réside au domicile parental, mais la grande majorité est en location, principalement au sein du parc locatif privé (41%), mais également dans des logements dédiés à la population étudiante (17% en résidence universitaire), que ce soit au sein de résidences CROUS ou privées.

Graphique 6 : types de logement pour l'ensemble des répondants



La location dans le parc privé est de loin le principal type de logement des étudiants décohabitants (62%). Les résidences universitaires (CROUS ou privées) représentent un quart des logements des étudiants en décohabitation (26%), mais leur part est bien plus grande pour les décohabitants totaux (31% contre 23% pour la décohabitation partielle).

Graphique 7 : types de logement pour les décohabitants



La différence hommes/femmes dans le type de logement tient essentiellement dans une plus grande propension des femmes à se loger en parc locatif privé (43% contre 37% pour les hommes) au détriment des résidences universitaires (15% contre 22%).

Comme nous l'avons vu dans la 1^{ère} partie de l'étude, la part du domicile parental diminue au fur et à mesure de la montée en âge (43% pour les moins de 21 ans contre 21% pour les 23 ans et plus), principalement en faveur du parc locatif privé qui concerne près d'un étudiant de plus de 22 ans sur deux (48%).

La nationalité est une variable très clivante pour le type de logement des étudiants de l'Université de Lille. Les étudiants de nationalité étrangère sont en proportion beaucoup plus nombreux que les Français à loger en résidence universitaire, en particulier lorsqu'ils ont un baccalauréat (ou équivalent) étranger (52% contre 29% lorsque le bac est obtenu en France et 14% pour les étudiants de nationalité française), c'est-à-dire lorsque ce sont des étudiants « internationaux » au sens strict du terme.

Plus on descend dans la hiérarchie sociale, plus la part du domicile parental augmente (32% pour les étudiants issus d'un milieu très favorisé du point de vue socio-culturel contre 38% pour les plus défavorisés). La tendance est exactement la même en ce qui concerne le logement en résidence universitaire dont la part passe de 13% à 21% entre les modalités extrêmes. Parallèlement et logiquement, on observe le phénomène inverse pour le parc locatif privé et la propriété dont les parts augmentent en même temps que le niveau socio-culturel d'origine.

Tableau 3 : types de logement en fonction de variables socio-démographiques pour l'ensemble des répondants

	Sexe		Âge			Nationalité			Origine sociale*			
	Homme	Femme	Moins de 21 ans	21-22 ans	23 ans et plus	Française	Étrangère avec bac ou équivalence en France	Étrangère avec bac ou équivalence à l'étranger	Très favorisée	Favorisée	Défavorisée	Très défavorisée
Domicile parental	34%	33%	43%	34%	21%	37%	22%	3%	32%	33%	36%	38%
Propriété de l'étudiant ou de son entourage	6%	7%	6%	7%	8%	6%	9%	9%	9%	5%	6%	5%
Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	22%	15%	16%	16%	21%	14%	29%	52%	13%	15%	16%	21%
Parc locatif privé	37%	43%	34%	42%	48%	42%	35%	34%	45%	46%	41%	34%
Parc locatif social	1%	2%	1%	1%	2%	1%	5%	2%	1%	1%	1%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*cf. définition page 5.

3. Les logements dédiés aux étudiants : les résidences universitaires (CROUS et privées)

17% des étudiants de l'Université de Lille sont logés en résidences universitaires du CROUS (12%) ou privées (5%) (cf. tableau 4, page 13). Mais les populations étudiantes de ces deux sous catégories ont des caractéristiques radicalement différentes (cf. tableau 5, page 13).

À la différence des résidences privées, celles du CROUS attirent une plus grande proportion des hommes (17%) que des femmes (10%). Elles captent également de plus en plus d'étudiants au fur et à mesure de la montée en âge. Le plus notable est l'importance des résidences dans le logement des étudiants de nationalité étrangère, notamment pour ceux ayant obtenu un baccalauréat (ou équivalence) à l'étranger (52% dont 46% en résidences CROUS, cf. tableau 4, page 13). De même, plus on monte dans la hiérarchie sociale et plus le poids des résidences dans le logement étudiant diminue (13% pour les catégories les plus favorisées contre 21% pour les plus défavorisées), cela étant encore une fois due aux résidences CROUS (cf. tableau 4, page 13).

Tableau 4 : poids des résidences dans le logement des étudiants

		Résidences CROUS	Résidences privée	Total résidences
Sexe	Homme	17%	5%	22%
	Femme	10%	5%	15%
Âge	Moins de 21 ans	9%	6%	15%
	21-22 ans	12%	4%	16%
	23 ans et plus	18%	4%	22%
Nationalité	Française	9%	5%	14%
	Étrangère avec bac ou équivalence en France	20%	9%	29%
	Étrangère avec bac ou équivalence à l'étranger	46%	6%	52%
Origine sociale*	Très favorisée	7%	6%	13%
	Favorisée	10%	5%	15%
	Défavorisée	12%	4%	16%
	Très défavorisée	18%	3%	21%
Ensemble	12%	5%	17%	

Aide à la lecture : 17% des hommes sont logés en résidence CROUS et 5% en résidence privée.

*cf. définition page 5.

Cet attrait différentiel entre les résidences universitaires du CROUS et celles du privé, a pour conséquence que les caractéristiques socio-démographiques des deux sous-populations sont très sensiblement différentes (cf. tableau 5). En effet, la population des résidences du CROUS est plus masculine (55% d'hommes contre 42% dans les résidences privées), plus âgée (28% de moins de 21 ans contre 50%), plus souvent d'origine étrangère (37% contre 17%), avec une plus grande mixité sociale (22% issus d'un milieu social très favorisé contre 49%) et une plus grande part de boursiers sur critères sociaux (59% contre 36%).

Tableau 5 : caractéristiques des étudiants logeant en résidences universitaires

		Résidences CROUS	Résidences privée	Ensemble des résidences
Sexe	Homme	55%	42%	51%
	Femme	45%	58%	49%
Âge	Moins de 21 ans	28%	50%	34%
	21-22 ans	30%	28%	29%
	23 ans et plus	42%	22%	37%
Nationalité	Française	63%	83%	69%
	Étrangère avec bac ou équivalence en France	6%	7%	6%
	Étrangère avec bac ou équivalence à l'étranger	31%	10%	25%
Origine sociale*	Très favorisée	22%	49%	31%
	Favorisée	14%	16%	14%
	Défavorisée	22%	18%	21%
	Très défavorisée	42%	17%	34%
Bourse sur critères sociaux	Boursier	59%	36%	52%
	Demande de bourse refusée	13%	21%	16%
	Pas demandée mais en aurait eu besoin	23%	14%	20%
	Pas de bourse et n'en a pas besoin	5%	29%	12%
Total	100%	100%	100%	

Aide à la lecture : 55% des étudiants logeant en résidence CROUS sont des hommes et 45% sont des femmes.

*cf. définition page 5.

4. Les lieux de logements des étudiants de l'Université de Lille

Tableau 6 : localisation des logements pendant la période universitaire

	Ensemble des répondants	Décohabitants
Lille	42%	58%
Villeneuve d'Ascq	14%	18%
Roubaix	4%	4%
Tourcoing	3%	2%
Loos	3%	4%
Autres villes de la MEL	20%	9%
Ensemble de la MEL	86%	95%
Autres villes du Nord	8%	2%
Pas-de-Calais	5%	2%
Autres *	1%	1%
Total	100%	100%

*Reste de la France et Belgique.

Plus de huit étudiants sur dix (86%) sont logés au sein de la Métropole Européenne de Lille. En toute logique, cette proportion atteint 95% pour les décohabitants, une des principales raisons de la décohabitation étant le rapprochement géographique avec le lieu principal d'études (cf. tableau 8, page 15). La concentration dans les deux plus grandes villes étudiantes de la MEL que sont Lille et Villeneuve d'Ascq (56% des répondants) est donc encore plus forte pour les décohabitants (76%).

Les 5 villes accueillant le plus d'étudiants regroupent 67% des répondants et 86% des décohabitants, ce sont les villes où sont implantés les lieux de formation de l'Université de Lille.

Près des trois quarts des étudiants logeant au sein de la MEL (74%) sont en décohabitation. Mais au-delà de ce constat général, les différences entre les villes sont considérables, 91% des étudiants logés à Lille sont décohabitants, alors qu'ils ne sont plus que 32% dans ce cas hors des 5 principales villes « étudiantes ».

Graphique 8 : proportion de décohabitants au sein de la Métropole Européenne de Lille

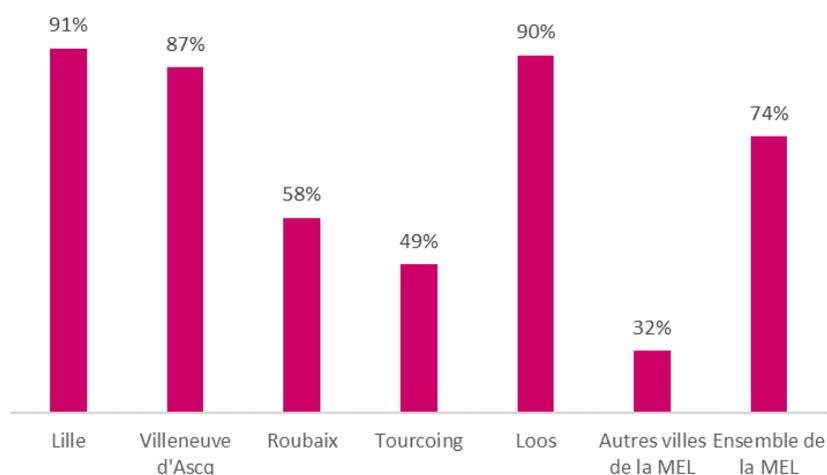


Tableau 7 : localisation du logement en fonction de l'âge pour l'ensemble des répondants

	Moins de 21 ans	21-22 ans	23 ans et plus
Lille	35%	45%	48%
Villeneuve d'Ascq	13%	13%	16%
Roubaix	4%	4%	5%
Tourcoing	4%	3%	3%
Loos	4%	2%	2%
Autres villes de la MEL	22%	19%	16%
Ensemble de la MEL	82%	86%	90%
Autres villes du Nord	10%	8%	6%
Pas-de-Calais	7%	5%	3%
Autres *	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

*Reste de la France et Belgique.

La décohabitation augmentant avec l'âge (cf. graphique 1, page 6), et les décohabitants se concentrant fortement sur la Métropole Européenne de Lille (cf. tableau 6, page 14), il est tout à fait logique de constater une concentration des étudiants au sein de la MEL, en particulier à Lille et Villeneuve d'Ascq, qui croît en même temps que l'âge (82% pour les moins de 21 ans et 90% pour les 23 ans et plus).

Cette forte concentration des étudiants, et a fortiori des décohabitants, dans la Métropole Européenne de Lille est le résultat de plusieurs phénomènes concomitants concernant la décohabitation : un tropisme naturel des étudiants vers des zones d'habitation proches de leur lieu principal d'études (cf. tableau 8) et une concentration de l'offre de logements dans ces mêmes zones, notamment en ce qui concerne les résidences universitaires (cf. tableau 9, page 16), sans parler de l'attrait de Lille sur le plan culturel et/ou festif (difficilement mesurable par le biais de la présente étude).

Bien que Lille reste dans la plupart des cas la principale ville d'accueil, le lieu d'études joue un rôle non négligeable sur le lieu d'habitation des décohabitants. Par exemple, 27% des étudiants de Pont-de-Bois et 41% de ceux de Cité scientifique logent à Villeneuve d'Ascq, de même Tourcoing retient 63% des étudiants en décohabitation de l'IUT situé sur son territoire, alors que ces deux villes n'accueillent respectivement que 19% et 3% de l'ensemble des décohabitants.

Tableau 8 : lieu d'habitation des décohabitants selon le lieu principal d'études

Lieu d'études	Lieu d'habitation dans la MEL						Total
	Lille	Villeneuve d'Ascq	Roubaix	Tourcoing	Loos	Autres villes de la MEL	
Lille Lille Moulins	84%	4%	2%	1%	1%	8%	100%
Lille Lille CHRU	79%	1%	1%		9%	10%	100%
Lille Lille centre	88%	2%		3%	2%	5%	100%
Loos	68%	3%	1%		19%	9%	100%
Ronchin	57%	3%		1%	2%	37%	100%
Roubaix Roubaix Eurotéléport	45%	3%	27%	3%		22%	100%
Roubaix Roubaix Ilôt-Gare	31%	5%	46%	6%		12%	100%
Tourcoing Tourcoing (IUT B)	24%	1%	5%	63%		7%	100%
Tourcoing Tourcoing (Arts plastiques)	50%	9%	8%	30%		3%	100%
Villeneuve d'Ascq Pont-de-Bois	60%	27%	2%	1%	1%	9%	100%
Villeneuve d'Ascq Cité scientifique	48%	41%	1%	1%	1%	8%	100%
Villeneuve d'Ascq Le Recueil	40%	36%	2%			22%	100%
Ensemble	61%	19%	4%	2%	4%	10%	100%

L'étude des lieux d'habitation estudiantins en fonction de la typologie des logements (cf. tableau 9) montre que près de la moitié (48%) des étudiants logeant en résidence universitaire habite à Villeneuve d'Ascq et plus du tiers (34%) à Lille qui sont les deux villes où est concentré l'essentiel de l'offre de logements en résidence du CROUS dans la Métropole Européenne de Lille (cf. annexe, page 37).

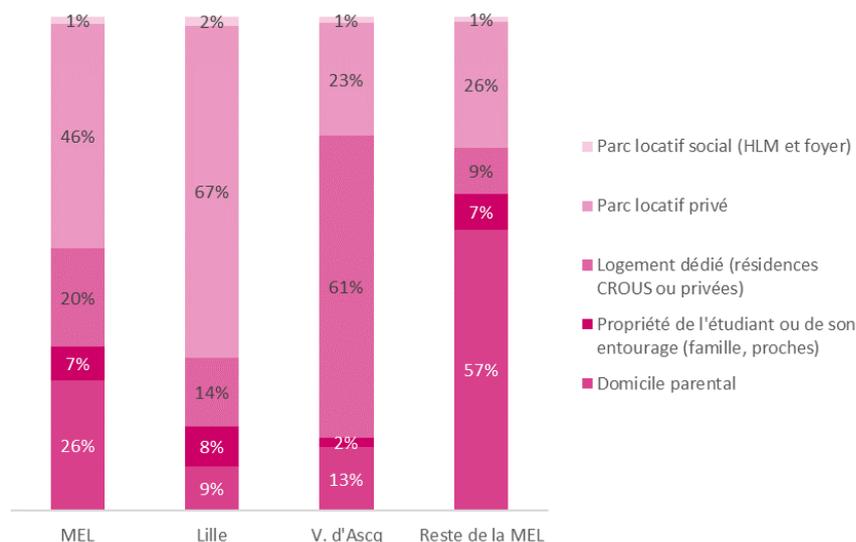
Pour tous les autres types de logements des décohabitants, l'importance de la ville de Lille tient dans son offre qui surpasse celle des autres communes de la MEL, ainsi que dans l'attrait naturel qu'elle exerce sur le public étudiant pour l'ensemble des activités extra-universitaires (culture, loisirs ...).

Tableau 9 : localisation des habitations en fonction du type de logement

	Cohabitants	Décohabitants				Ensemble
		Domicile parental	Propriété de l'étudiant ou de son entourage	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	
Lille	11%	50%	34%	69%	57%	42%
Villeneuve d'Ascq	5%	5%	48%	8%	13%	14%
Roubaix	5%	2%	5%	4%	5%	4%
Tourcoing	5%	3%	1%	3%	2%	3%
Loos	1%	6%	4%	3%	3%	3%
Autres villes de la MEL	40%	21%	6%	9%	11%	20%
Ensemble de la MEL	67%	87%	98%	96%	91%	86%
Autres villes du Nord	19%	6%	1%	2%	7%	8%
Pas-de-Calais	13%	5%	1%	1%	1%	5%
Autres *	1%	2%	0%	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

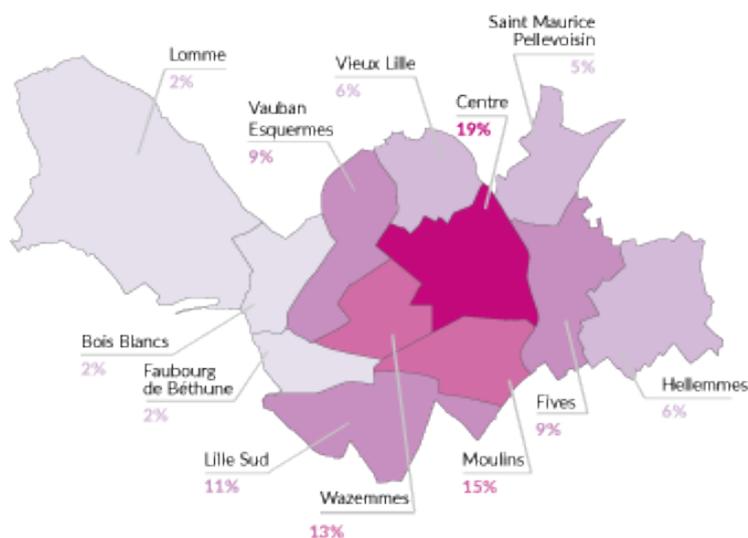
*Reste de la France et Belgique.

Graphique 9 : type de logement en fonction du lieu d'habitation dans la MEL



Les éléments précédents permettent d'éclairer le fait que les deux tiers des étudiants habitant à Lille ont un logement issu du parc locatif privé, tandis qu'à Villeneuve d'Ascq 6 étudiants sur 10 sont logés en résidence universitaire alors que dans le reste de la MEL 57% habitent au domicile parental.

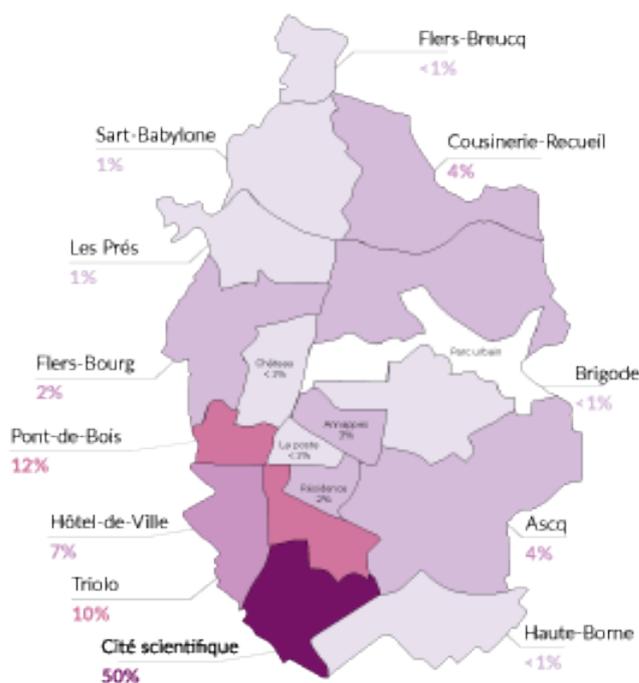
Carte 1 : répartition des logements dans la ville de Lille



Les trois quarts (76%) des étudiants habitant à Lille se concentrent dans les quartiers les plus centraux de la ville. Certains d'entre eux exerçant un pouvoir d'attraction de par leur cadre de vie : Centre (19%), Wazemmes (13%) ou encore Vauban-Esquermes (9%). D'autres comme Moullins (15%) ou Lille-Sud (11%), doivent beaucoup de leur attrait à la présence des lieux d'études (Droit, Santé et STAPS) et donc des résidences universitaires localisées à proximité.

Les autres quartiers, plus périphériques, sont plus éloignés des lieux d'études et, point non négligeable, les quartiers au nord et à l'ouest ne sont pas desservis par les lignes de métro.

Carte 2 : répartition des logements dans la ville de Villeneuve d'Ascq



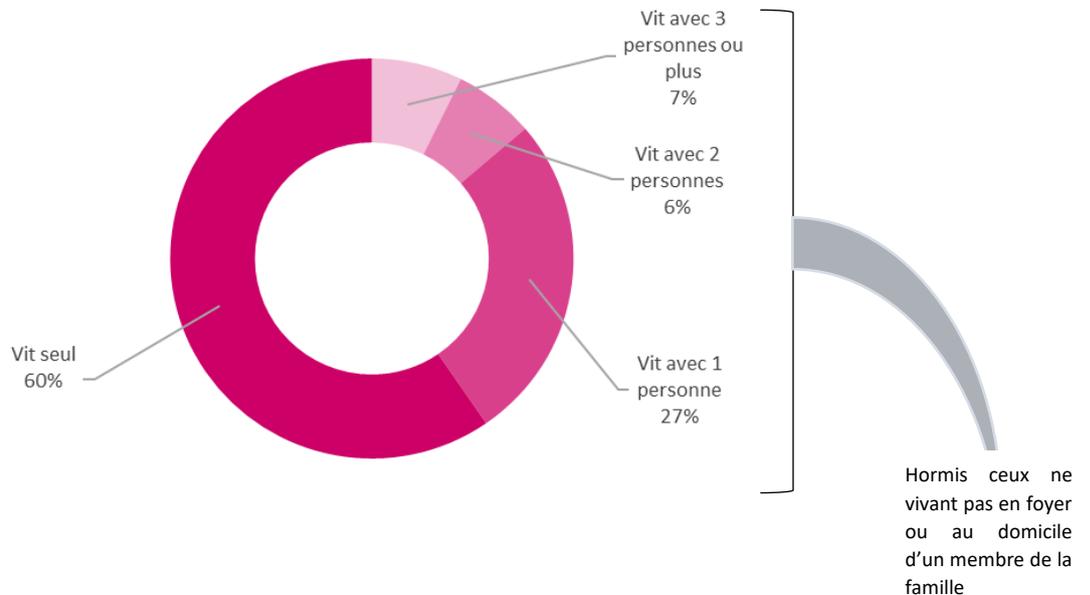
À Villeneuve d'Ascq, la répartition des logements étudiants sur le territoire de la commune est extrêmement marqué par l'implantation des résidences universitaires du CROUS, à proximité des campus universitaires de Cité scientifique et de Pont-de-Bois. En effet, on observe une hyper concentration des logements étudiants dans les quartiers sud-ouest de la ville, en particulier Cité scientifique (50%) et à un niveau moindre Pont-de-Bois (12%), Triolo (10%) et Hôtel-de-Ville (7%), qui regroupent huit étudiants sur dix vivant à Villeneuve d'Ascq.

Les 10 résidences universitaires villeneuvoises du CROUS sont situées dans ces mêmes quartiers, dont 6 dans celui de Cité scientifique, 2 à Pont-de-Bois et 1 à Hôtel-de-Ville et Triolo (cf. annexe, page 37), qui ont également l'avantage d'être parcourus par la ligne de métro reliant Lille à Villeneuve d'Ascq.

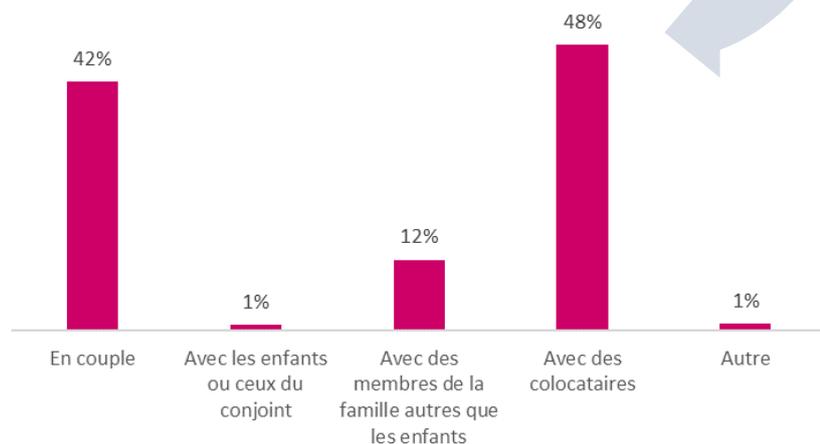
5. Composition du logement pendant la période universitaire pour les décohabitants

La grande majorité des décohabitants (60%) vit seul et 13% vivent avec plus d'une personne. Il n'y a pas de différence significative entre les décohabitants partiels ou totaux (données non représentées).

Graphique 10 : composition du logement des décohabitants



Graphique 11 : composition du logement pour les décohabitants ne vivant pas seuls

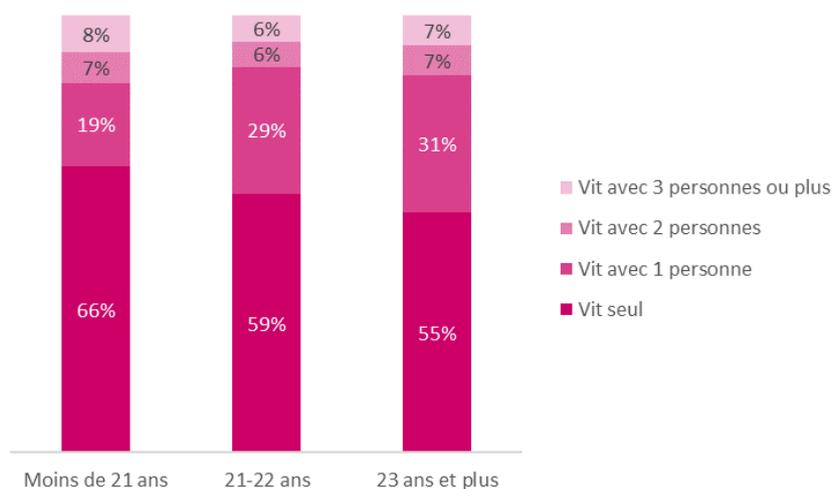


NB : réponses multiples, total > 100%

Près de la moitié (48%) des décohabitants ne vivant pas seuls sont en colocation et 42% vivent en couple (ces deux modalités sont compatibles).

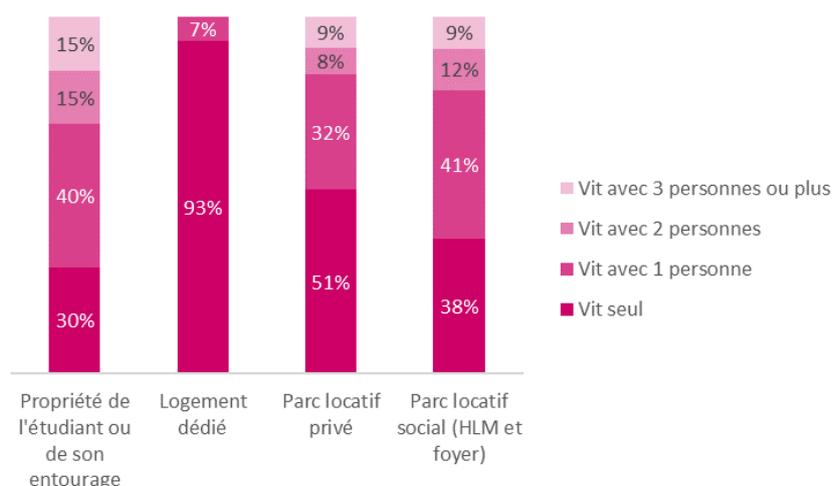
La proportion de décohabitants vivant seuls diminue avec l'âge (66% pour les moins de 21 ans et 55% pour les 23 ans et plus) au profit de la part des étudiants vivant avec une personne. Ce phénomène s'explique facilement par le fait que, l'âge augmentant, de plus en plus de personnes vivent en couple (données non représentées).

Graphique 12 : composition du logement des décohabitants en fonction de l'âge



L'immense majorité des étudiants logés en résidence universitaire vit seul (93%) car ce type de logement offre une majorité de logements conçus pour une seule personne (chambres ou studios). Au sein du parc locatif privé, qui constitue le principal type de logement des décohabitants (cf. graphique 7, page 11), un étudiant sur deux vit également seul et près d'un tiers vit avec une autre personne (en couple et/ou en colocation).

Graphique 13 : composition du logement des décohabitants selon le type de logement



6. Caractéristiques du logement

a) La taille des logements

Globalement, 45% des répondants habitent dans des logements de moins de 30 m², mais cela concerne essentiellement les étudiants en situation de décohabitation, que celle-ci soit partielle (58%) ou totale (63%), alors que les cohabitants ne sont que 3% dans ce cas.

Tableau 10 : la surface du logement en fonction du mode d'habitation pendant la période universitaire

	Cohabitation	Décohabitation		Ensemble
		Partielle	Totale	
Moins de 15 m ²	1%	18%	28%	17%
De 15 à moins de 30 m ²	2%	40%	35%	28%
De 30 à moins de 50 m ²	6%	25%	20%	18%
De 50 à moins de 100 m ²	38%	15%	15%	21%
Plus de 100 m ²	53%	2%	2%	16%
Total	100%	100%	100%	100%

La petite taille des logements (moins de 30 m²) est caractéristique des résidences universitaires (94% dont 51% à moins de 15m²) et à un niveau moindre des logements du parc locatif privé (52%).

Tableau 11 : la surface du logement selon le type d'habitation pendant la période universitaire

	Domicile parental	Propriété de l'étudiant ou de son entourage	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)	Ensemble
Moins de 15 m ²	1%	7%	51%	13%	12%	17%
De 15 à moins de 30 m ²	2%	17%	43%	39%	25%	28%
De 30 à moins de 50 m ²	6%	36%	5%	28%	35%	18%
De 50 à moins de 100 m ²	38%	32%	1%	18%	26%	21%
Plus de 100 m ²	53%	8%		2%	2%	16%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

b) L'équipement des logements (y compris parties collectives)

Dans l'ensemble, le taux d'équipement des logements, en ce qui concerne l'électroménager de base et les sanitaires, est très élevé. En effet, pour les décohabitants la question de l'équipement du logement concernait également les éventuelles parties collectives des habitations, ce qui explique le peu de différence observé sur l'équipement par rapport aux cohabitants, hormis pour les lave-linges ; notamment pour les décohabitants partiels (53% contre 70% pour les décohabitants totaux et 98% pour les cohabitants).

Tableau 12 : l'équipement à disposition sur le lieu de vie en période universitaire

	Cohabitation	Décohabitation		Ensemble
		Partielle	Totale	
Réfrigérateur	100%	99%	99%	99%
Lave-linge	98%	53%	70%	73%
Cuisine/kitchenette	100%	99%	98%	99%
Salle de bain/douche	100%	100%	99%	100%

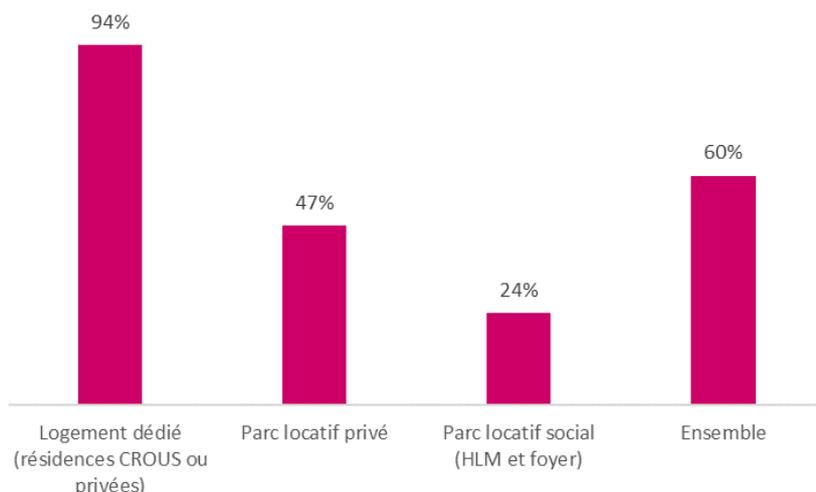
La quasi-totalité des décohabitants dispose donc, personnellement ou collectivement, d'un logement équipé, sauf en ce qui concerne les lave-linges (64%). Pour ce dernier équipement, ce sont les étudiants logeant en résidence universitaire qui sont les mieux lotis parmi les décohabitants (81%). On peut raisonnablement supposer que les deux à trois pour cents d'étudiants en résidence qui déclarent ne pas disposer de salle d'eau ou de cuisine/kitchenette n'ont pas vu que la question portait également sur les équipements collectifs, car toutes les résidences CROUS ou privées en disposent, au moins de manière collective.

Tableau 13 : l'équipement à disposition selon le type de logement des décohabitants

	Propriété de l'étudiant ou de son entourage	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)
Réfrigérateur	99%	98%	99%	97%
Lave-linge	64%	81%	51%	64%
Cuisine/kitchenette	100%	97%	99%	99%
Salle de bain/douche	100%	98%	100%	97%

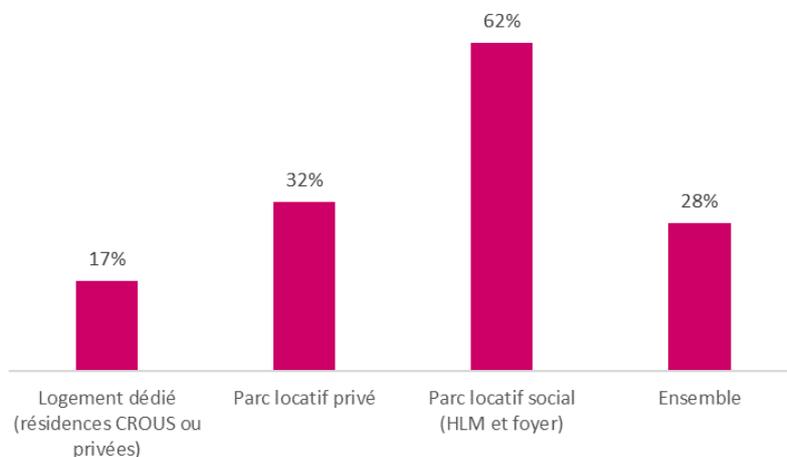
Six locataires sur dix ont loué un logement meublé mais cette proportion est très variable en fonction du type de location : très majoritaire (94%) en résidences universitaires, mais minoritaire pour les autres types de location. Les 6% non meublés en logements dédiés, principalement en résidence privée, peuvent paraître surprenants pour ce type de logement, mais on peut supposer que la définition exacte du meublé échappe à certains qui ayant acheté en complément certains meubles ou appareils électroménagers (cf. graphique 15) ont pu considérer que le logement n'était pas complètement meublé.

Graphique 14 : part de décohabitants locataires dont le logement était meublé selon le type de logement



Les logements déjà meublés lors de la location étant plus souvent équipés en gros appareils électroménagers (lave-linge, réfrigérateur...), on constate une corrélation inverse entre la part d'étudiants ayant loué un meublé (cf. graphique 14) et la proportion de locataires ayant effectué un gros achat électroménager à l'entrée dans le logement (cf. graphique 15). En effet, seuls 13% des étudiants ayant loué un logement meublé ont fait ce genre d'achats à l'arrivée dans le logement contre 53% pour ceux qui ont pris possession d'un logement non meublé (données non représentées).

Graphique 15 : achat de gros appareils électroménagers à l'arrivée dans le logement pour les décohabitants locataires

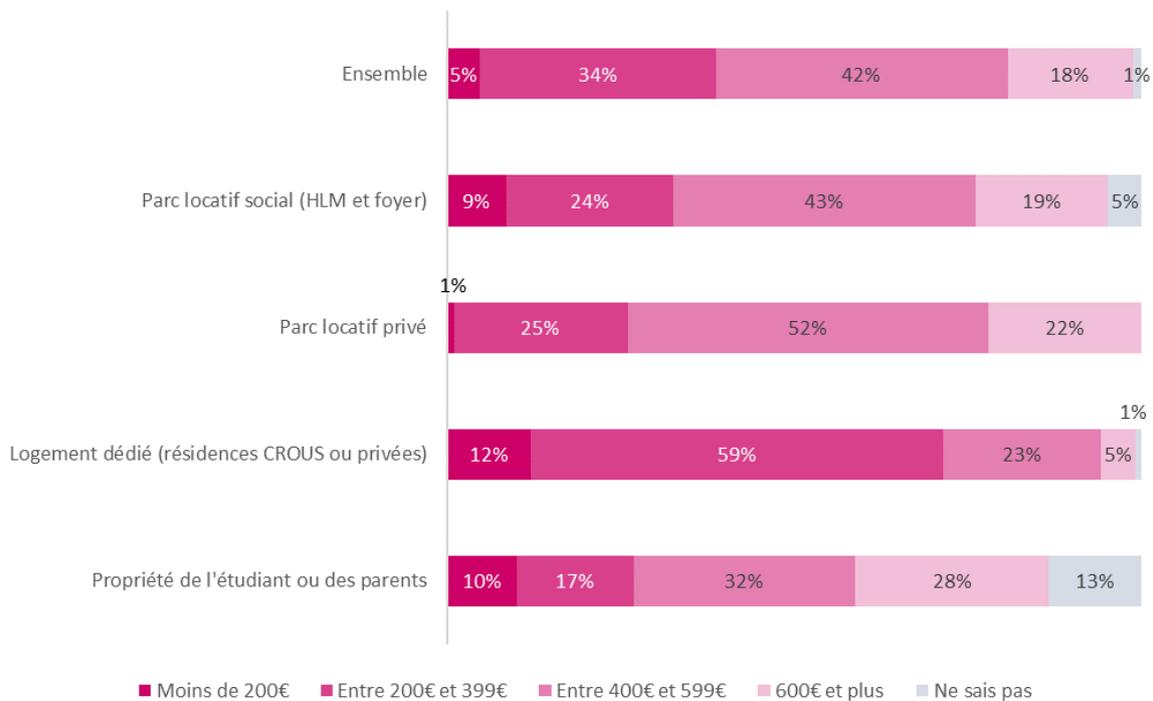


7. Les aspects financiers du logement étudiant

a) Le coût global du logement des décohabitants ne logeant pas chez un proche

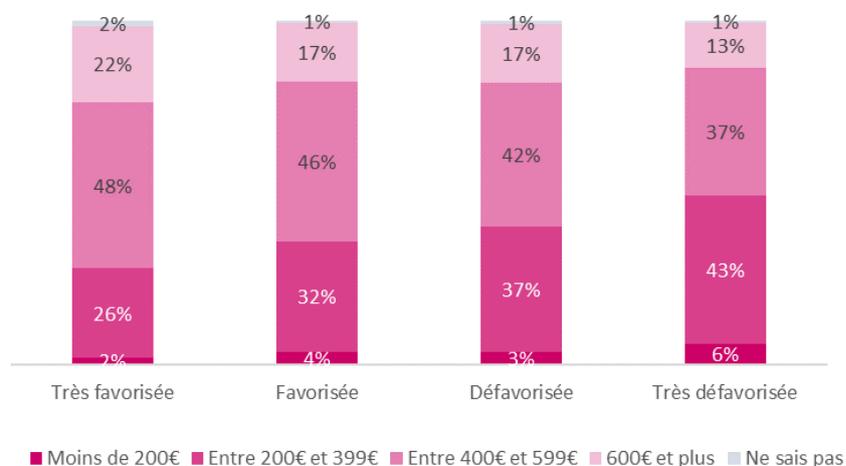
Dans l'ensemble, le coût global mensuel du logement, à la charge de l'étudiant ou de sa famille (hors aide au logement éventuelle), est dans 60% des cas, supérieur ou égal à 400€. Mais une fois de plus les variations en fonction du type de logement sont très importantes : logiquement, le coût du logement est moindre dans les résidences universitaires par rapport aux autres types de logement, 71% paient moins de 400€ par mois, alors que ce n'est le cas que de 26% des étudiants logés dans le parc locatif privé.

Graphique 16 : coût mensuel du logement* selon le type de logement des décohabitants



*Coût à la charge de l'étudiant et/ou de la famille (part individuelle en cas de colocation), hors éventuelle aide au logement.

Graphique 17 : coût mensuel du logement* en fonction de l'origine sociale des décohabitants**



Plus l'origine sociale de l'étudiant est élevée, plus le coût consacré au logement, par lui-même et/ou sa famille, est important. Ainsi, parmi les répondants issus d'un milieu très favorisé, 70% ont un coût du logement supérieur ou égal à 400€, alors qu'ils ne sont plus que 50% dans ce cas pour les répondants à l'origine sociale très défavorisée.

*Coût à la charge de l'étudiant et/ou de la famille (part individuelle en cas de colocation), hors éventuelle aide au logement.

**cf. définition page 5.

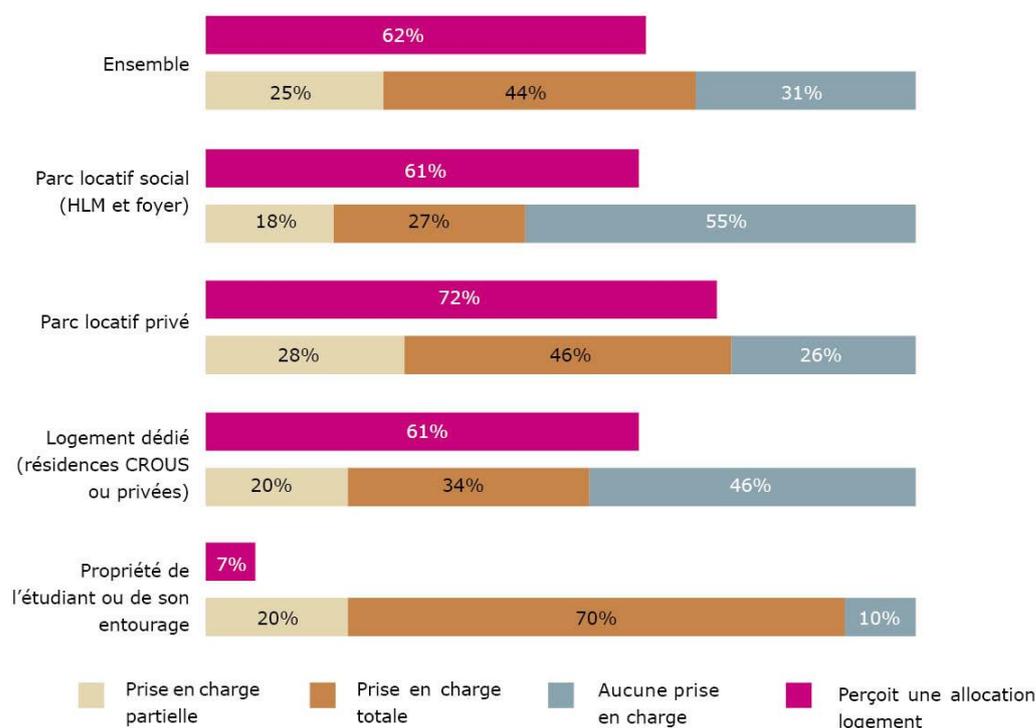
b) Les aides financières perçues par les décohabitants

Globalement, près de 7 décohabitants sur 10 ont déclaré bénéficier d'une prise en charge totale (44%) ou partielle (25%) du coût de leur logement par leur famille et 62% perçoivent une allocation logement (cf. graphique 18, page 25).

Les étudiants vivant dans un logement leur appartenant ou appartenant à leurs parents (sans que ceux-ci y habitent) ou au domicile d'un membre de leur entourage sont, en toute logique, ceux qui bénéficient le moins d'une allocation logement (7%), mais qui à l'opposé sont les plus aidés par leur famille (90% dont 70% totalement).

Un peu plus de la moitié des étudiants logés en résidences universitaires (54%) sont aidés financièrement par leur famille pour le logement et 61% perçoivent une allocation logement. Mais les différences, sur ces aspects financiers, entre résidences CROUS et privées sont considérables. En effet, les locataires du CROUS ne sont que 41% à percevoir une aide familiale et 59% à recevoir une allocation, contre respectivement 87% et 68% pour les étudiants logés en résidence privée (données non représentées).

Graphique 18 : prise en charge par la famille et allocation logement en fonction du type de logement



Allocations logement :

Une allocation logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue, achète un logement ou est résident en foyer. Il existe 3 types d'allocations : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). L'APL est versée en raison d'un critère de financement du logement (conventionné), l'ALF est versée en raison de la situation familiale, et l'ALS est versée dans tous les autres cas, sous conditions de ressources.

Source : www.service-public.fr

Près de la moitié des étudiants de nationalité étrangère (49%) n'est pas du tout aidée par la famille pour le coût du logement, proportion qui atteint 53% pour les étudiants internationaux, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu leur baccalauréat, ou équivalent, à l'étranger (38% pour ceux qui ont eu le baccalauréat en France). Ils sont également 49% à ne pas percevoir d'allocation logement. Parmi les étudiants étrangers, 20% ne perçoivent ni aide familiale, ni allocation logement, proportion qui n'est que de 7% pour les étudiants de nationalité française (données non représentées).

c) La participation aux frais pour les cohabitants et les décohabitants logés chez un proche (famille, entourage)

Une petite minorité (13%) des étudiants habitant au domicile parental participe aux frais de logement (loyer, électricité, eau, chauffage...). Parmi eux, la très grande majorité (72%) sont issus des milieux sociaux les moins favorisés (49% très défavorisés et 23% défavorisés).

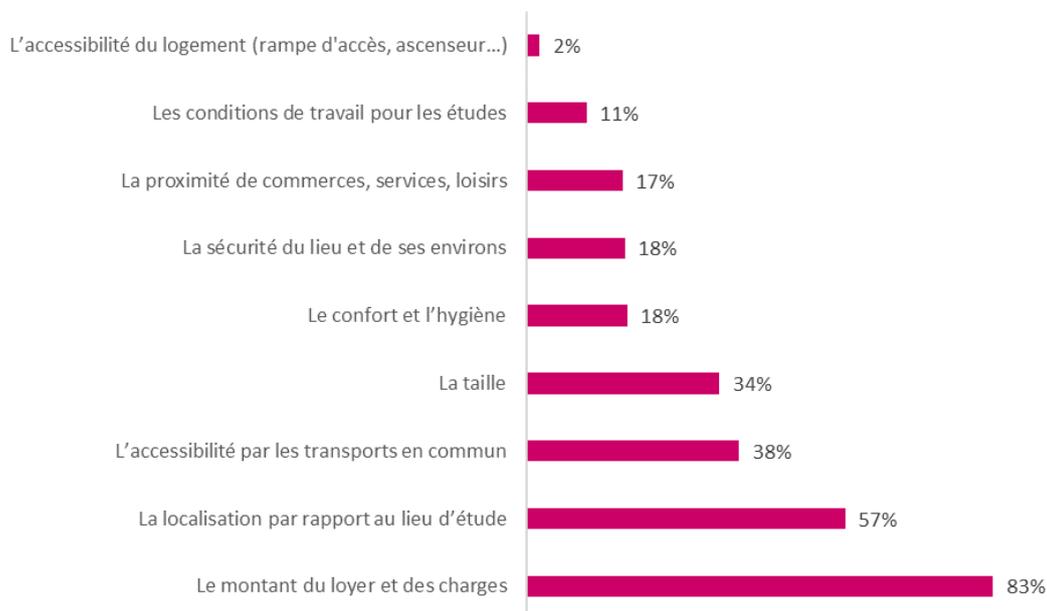
Les étudiants logés au domicile d'un membre de la famille (autre que les parents) ou de l'entourage participent plus fréquemment (48%) aux frais du logement (données non représentées).

8. La recherche du logement pour les décohabitants (non propriétaires et ne logeant pas au domicile d'un proche)

a) Les critères de choix

Le montant du loyer et des charges est cité par le plus grand nombre (83%) comme étant un des trois critères déterminants lors de la recherche du logement. Sans surprise, la proximité du logement avec le lieu d'étude est une préoccupation pour la majorité des répondants (57%), et explique en partie la localisation des habitations des étudiants décohabitants au sein de la Métropole Européenne de Lille (cf. tableau 8, page 15). Étonnamment, le confort et l'hygiène ne sont cités que par 18% des étudiants comme un des principaux critères de choix, assez loin de l'accessibilité par les transports en commun ou encore la taille du logement (38% et 34%).

Graphique 19 : les critères de choix lors de la recherche du logement



NB : réponses multiples, total > 100%

b) Comment le logement a-t-il été trouvé ?

Plus de la moitié des décohabitants (56%) ont eu recours à des sites d'annonces internet pour trouver le logement occupé au moment de l'enquête (cf. tableau 14, page 27), en particulier lorsque celui-ci appartient au parc locatif privé (74%). Dans 7% des cas le site internet utilisé était spécialisé pour les étudiants.

Globalement, le CROUS est cité par 1 étudiant sur 5 comme un des moyens d'obtention du logement, mais cela concerne principalement les étudiants logés en résidences universitaires (69%), essentiellement dans celles du CROUS (94%, donnée non représentée). Les agences immobilières et les relations personnelles sont respectivement citées par 15% et 14% des répondants, les autres moyens utilisés pour accéder au logement sont nettement plus marginaux.

Tableau 14 : les moyens d'obtention du logement selon le type de logement

	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)	Ensemble
Sites d'annonces internet	18%	74%	26%	56%
Réseaux sociaux	1%	2%	0%	2%
Agences immobilières	3%	20%	13%	15%
Crous	69%	1%	1%	21%
Amis, famille, bouche à oreille	13%	14%	29%	14%
Service de votre établissement d'études	5%	1%	1%	2%
Autres services municipaux ou régionaux (CRIJ, etc.)	0%	0%	22%	1%
Par un autre moyen	2%	1%	20%	1%

NB : réponses multiples, total > 100%

c) Les difficultés rencontrées lors de la recherche du logement

Dans l'ensemble, près de la moitié des décohabitants (45%) a rencontré des difficultés lors de la recherche du logement. Le type de logement occupé influe peu sur cette proportion (44% à 46%, données non représentées).

Le coût excessif du logement est mis en avant par les deux tiers des répondants ayant rencontré des difficultés, et plus encore parmi ceux qui logent au sein du parc locatif privé (75%), qui rappelons-le habitent essentiellement dans la Métropole Européenne de Lille (cf. page 16) où les loyers sont très élevés par rapport aux autres métropoles régionales. Force est de constater que ce problème de loyer trop important est d'autant plus sensible qu'il correspond au 1^{er} critère de choix dans la recherche d'un logement (cf. graphique 19, page 26). La moitié des décohabitants a également été confrontée au manque d'offres de logements, ou autrement dit à la forte concurrence sur le marché locatif, public comme privé, au sein de la MEL. Il est également intéressant de noter que 29% des décohabitants ayant rencontré des problèmes lors de la recherche de logement se sont vus refuser une demande en résidence universitaire. Cette proportion atteint 45% pour les étudiants pourtant logés dans ces logements qui leur sont dédiés ; 82% d'entre eux logeant en résidence CROUS, on peut supposer que la demande refusée avait été faite en résidence privée ou que la résidence CROUS désirée n'a pas été accordée.

Tableau 15 : les difficultés rencontrées en fonction du type de logement

	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)	Ensemble
Manque de temps	25%	38%	26%	34%
Coût trop élevé	52%	75%	68%	67%
Résidence universitaire refusée	45%	22%	18%	29%
Manque d'info. sur les logements près du lieu d'études	23%	19%	27%	20%
Manque d'hygiène ou de confort des logements visités	24%	33%	31%	30%
Trop peu d'offres de logements	54%	50%	53%	51%
Autre	2%	4%	11%	3%

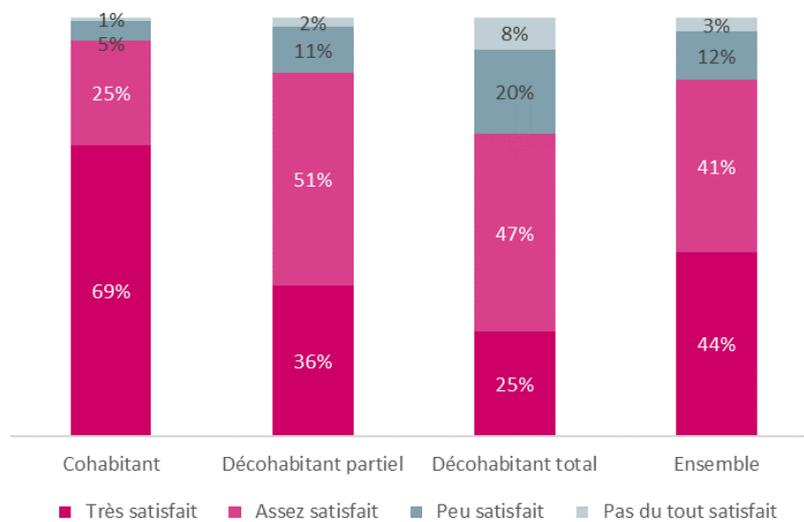
NB : réponses multiples, total > 100%

9. L'avis des étudiants sur le logement occupé

a) Le niveau de satisfaction

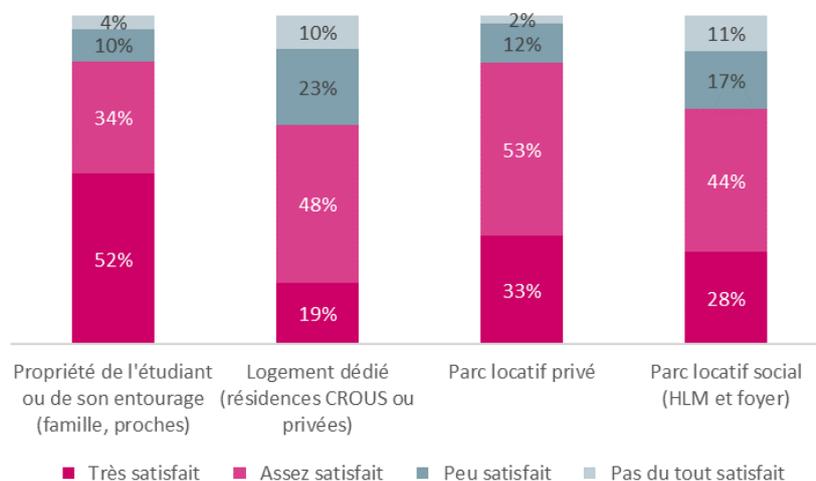
D'une manière générale, les étudiants sont plutôt satisfaits de leur logement pendant la période universitaire (85% dont 44% très satisfaits et 41% assez satisfaits), mais ce niveau de satisfaction globale varie fortement en fonction du mode de logement. La grande majorité (94%) des cohabitants est très (69%) ou assez satisfaite (25%) de son logement, tandis que les décohabitants sont un peu plus critiques, en particulier lorsqu'ils sont en décohabitation totale (72% de satisfaits dont seulement 25% de très satisfaits). Sur ce dernier point, on peut imaginer que lorsque la décohabitation est mal vécue, l'insatisfaction est exacerbée par le fait que le retour au domicile parental est moins fréquent.

Graphique 20 : niveau de satisfaction générale des étudiants en fonction du mode de logement



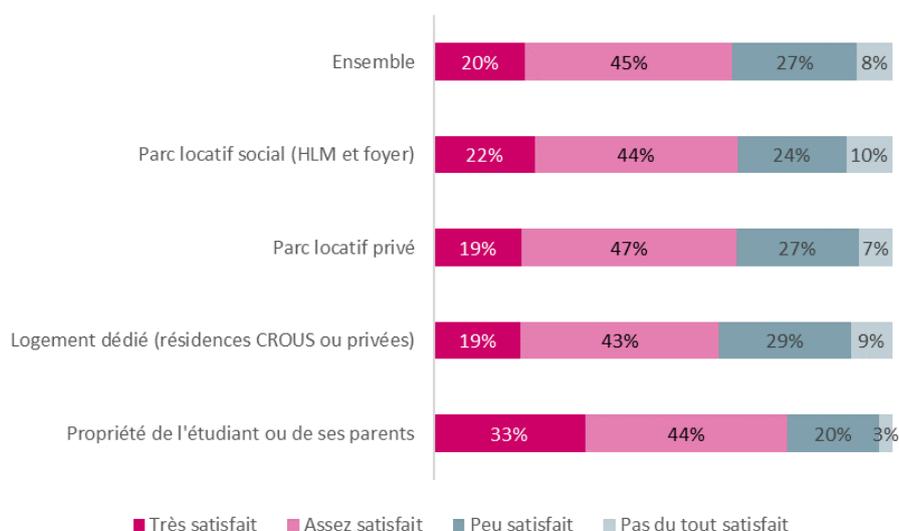
Parmi les décohabitants, ce sont surtout les étudiants habitant en logement dédié qui sont les moins satisfaits (un tiers d'insatisfaits), et en particulier ceux logeant au sein des résidences CROUS (41% d'insatisfaction contre 12% en résidences privées, données non représentées).

Graphique 21 : niveau de satisfaction générale des décohabitants selon le type de logement



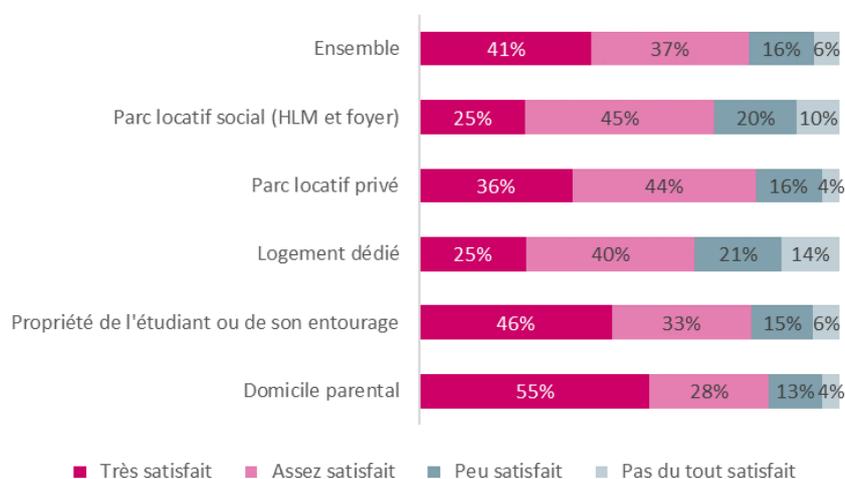
Pour les décohabitants qui ne sont pas logés chez un proche (famille, entourage), le coût est l'aspect du logement le moins satisfaisant (35% sont peu ou pas du tout satisfaits), en particulier pour les résidents des logements dédiés (38%), notamment en résidences privées (51% d'insatisfaction) pour lesquelles les loyers sont nettement plus élevés qu'en résidences CROUS (33% d'insatisfaits). Rappelons que ce critère du coût de logement est la première préoccupation des étudiants lors de la recherche d'un logement (cf. graphique 19, page 26) et qu'il constitue leur principal poste budgétaire de dépenses (source : enquête Conditions De Vie 2016 de l'OVE).

Graphique 22 : satisfaction sur le montant du loyer/des charges pour les décohabitants ne logeant pas chez un proche



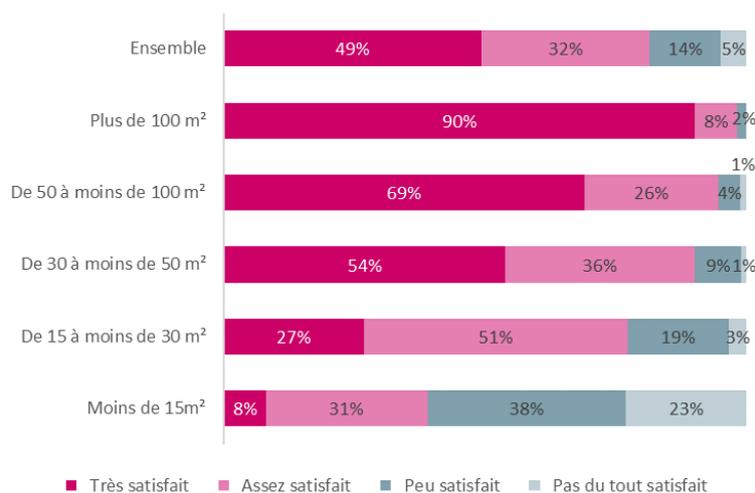
Globalement, les conditions de travail pour les études sont jugées satisfaisantes par les répondants, avec cependant un bémol pour les résidents des résidences universitaires (35% d'insatisfaits), et en particulier ceux des résidences CROUS (42% contre 15% en résidences privées, données non représentées), plus souvent confrontés à des problèmes de voisinage ou d'environnement bruyants (cf. tableau 16, page 31).

Graphique 23 : satisfaction sur les conditions de travail pour les études pour l'ensemble des étudiants



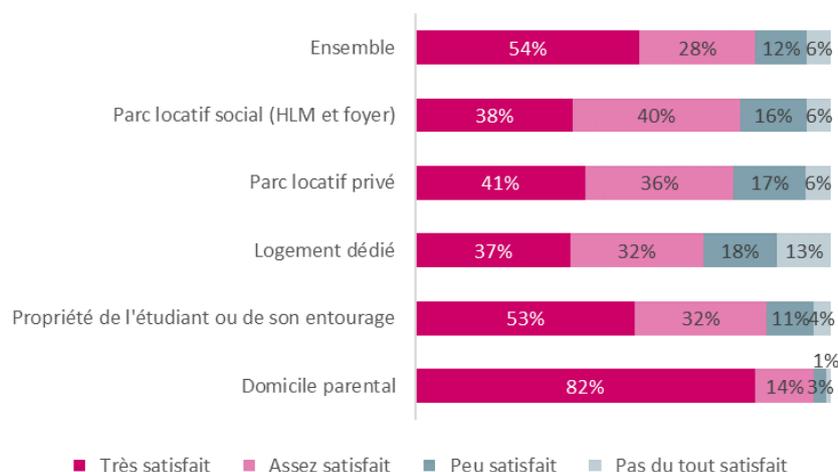
La quasi-totalité des cohabitants (96%) et les trois quarts des décohabitants sont assez ou très satisfaits de la taille de leur logement (données non représentées), mais en toute logique, la variable déterminante sur le niveau de satisfaction pour ce point est la surface du logement. Sans surprise, plus celle-ci augmente, plus le niveau de satisfaction est élevé ! Ceci explique en partie le niveau d'insatisfaction plus élevé que la moyenne pour les étudiants logés en résidences CROUS (cf. page 29) qui est le type de logement avec les plus petites surfaces (cf. page 20).

Graphique 24 : satisfaction à propos de la taille du logement en fonction de la surface du logement pour l'ensemble des répondants



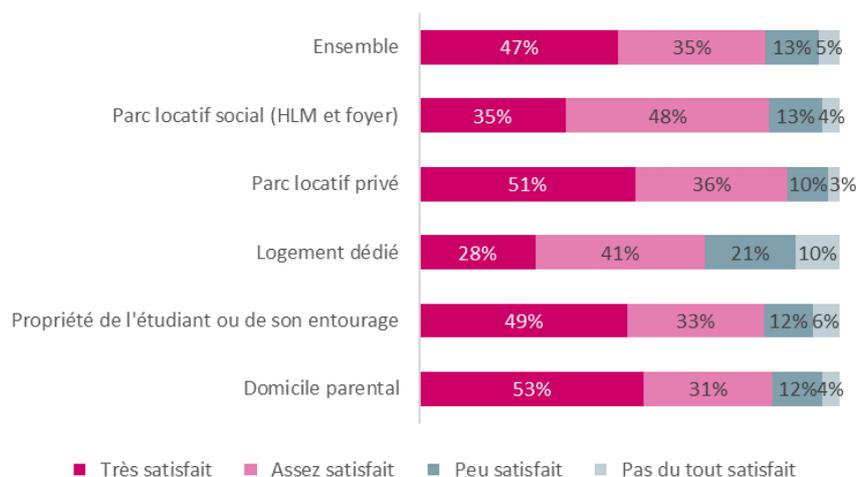
En ce qui concerne l'accessibilité du logement (rampe d'accès, ascenseur...), la satisfaction est globalement bonne (82%) mais légèrement inférieure pour les décohabitants qui sont 75% à être assez ou très satisfaits (donnée non représentée), contre 96% pour les étudiants logeant au domicile parental. Le niveau de satisfaction est un peu moins élevé, tout en restant correct, pour les résidents en logement dédié (69%), en particulier en résidence CROUS (61% contre 91% en résidence privée, données non représentées).

Graphique 25 : satisfaction sur l'accessibilité en fonction du type de logement pour l'ensemble des répondants



Dans l'ensemble, la proximité du logement avec certains lieux de vie (commerces, services, loisirs...) est un des points qui génère le moins d'insatisfaction (18% pour l'ensemble des répondants). Cependant, les étudiants qui habitent dans des logements dédiés sont, une fois de plus, moins satisfaits que les autres (31%), mais cette fois la différence entre résidences CROUS et privées est moindre (respectivement 33% et 28% d'insatisfaction, données non représentées). La proximité recherchée pour ce type de logement étant plutôt celle des lieux d'études que celle des commerces, services ou loisirs.

Graphique 26 : satisfaction sur la proximité du logement avec les commerces, services, loisirs... pour l'ensemble des répondants



b) Les problèmes rencontrés dans le logement

Un tiers des étudiants est confronté à un environnement extérieur (trafic routier, industrie...) et/ou un voisinage bruyants et un quart à des problèmes liés au chauffage de leur logement (difficulté, coût), tandis que le manque de confort ou d'hygiène de l'habitation ne concerne que 14% des répondants. Mais une fois de plus on constate des différences notables entre les types de logement : les cohabitants sont de loin les moins concernés par chacun des problèmes évoqués, tandis que les difficultés liées au chauffage sont plus largement citées par les résidents en parc locatif privé (37%) ou social (40%). De même, ces derniers ainsi que les étudiants logés en résidence universitaire sont nettement plus souvent que les autres confrontés aux bruits (40% à 43%). Le manque de confort et d'hygiène est cité par 35% des résidents des logements dédiés, et plus particulièrement au sein des résidences CROUS (46% vs 7% pour les résidences privées). Pour ces dernières, le questionnaire ne permet pas de différencier celles qui sont rénovées de celles qui ne le sont pas, mais on peut légitimement penser que le niveau de satisfaction sur le plan du confort et de l'hygiène est très différent entre les deux.

Tableau 16 : problèmes rencontrés en fonction du type de logement pour l'ensemble des répondants

	Domicile parental	Propriété de l'étudiant ou de son entourage (famille, proches)	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)	Ensemble
Logement trop difficile ou trop coûteux à chauffer	13%	26%	22%	37%	40%	26%
Environnement extérieur bruyant ou bruits de voisinage	20%	30%	43%	41%	40%	34%
Manque de confort et d'hygiène	3%	9%	35%	14%	23%	14%
Délinquance, violence et vandalisme dans les environs	10%	19%	26%	21%	35%	18%

Le sentiment de satisfaction ou d'insatisfaction ressenti d'une manière générale par les étudiants à propos de leur logement (cf. page 28) est lié à un certain nombre de critères factuels (type et taille du logement, accessibilité, difficultés de chauffage...) et/ou plus subjectif (sentiment d'insécurité, conditions de travail...) (cf. pages 29 à 31) agissant de manière concomitante.

Une régression logistique (cf. tableau 17, page 33) permet d'observer ces variables « toutes choses égales par ailleurs » et ainsi de préciser l'importance de chacune d'entre elles, indépendamment des autres, dans l'explication de l'insatisfaction.

L'odds ratio permet de mesurer le risque d'être insatisfait de son logement par rapport à la modalité de référence, ainsi par exemple, les étudiants logés en parc locatif social ont 1,65 fois plus de risques d'être insatisfaits par rapport à ceux qui habitent au domicile parental, toutes choses étant égales par ailleurs. Le modèle permet de confirmer que les variables étudiées précédemment jouent bien un rôle dans l'insatisfaction, mais pas toutes au même niveau.

Plus la taille du logement diminue, plus la probabilité d'être insatisfait augmente, en particulier pour les logements de petite taille (3 fois plus de risques d'être insatisfait quand on habite un logement de moins de 15m² par rapport à un logement de 100m² ou plus). L'importance de ce critère de surface de l'habitation est confirmée par le fait que les étudiants ayant déclaré explicitement ne pas être satisfaits de la taille de leur logement ont 5,2 fois plus de risques d'en être insatisfaits d'une manière générale. Le manque de confort ou d'hygiène pèse considérablement sur la probabilité d'être insatisfait de son logement (x 6,9 par rapport aux étudiants qui pensent que leur logement ne manque pas de confort ou d'hygiène).

L'importance de ces critères de taille et de confort dans le ressenti sur la satisfaction/insatisfaction éclaire le fait que les étudiants logés en résidence universitaire du CROUS sont en proportion les moins satisfaits (cf. page 28), car s'y trouvent les plus petits logements (cf. page 20) et les plus critiqués sur le plan du confort et de l'hygiène (cf. tableau 16, page 31). Rappelons que cette insatisfaction reste relative, la majorité des résidents du CROUS étant satisfaits de leur logement (cf. page 28).

Autre critère de poids jouant sur le sentiment d'insatisfaction, les conditions de travail pour les études (temps pour soi, pour les études, espace de travail...) qui lorsqu'elles ne sont pas réunies multiplient par 3,4 la probabilité d'être insatisfait de son logement.

Les étudiants rencontrant des problèmes liés au chauffage (difficultés et coûts) ont trois fois plus de risques de se montrer insatisfaits de leur logement par rapport aux étudiants qui ne sont pas confrontés à ces difficultés.

Les autres variables présentes dans le modèle de régression utilisé (sexe, âge, origine sociale, type de logement, nombre de personnes y vivant, accessibilité, bruits, délinquance) jouent un rôle parfois non négligeable mais moindre que les précédentes dans la probabilité de ne pas être satisfait de son logement d'une manière générale.

Tableau 17 : régression logistique sur la probabilité pour un étudiant d’être d’une manière générale insatisfait de son logement

Variabes	Modalités	Exp(B) odds ratio	Signif.
Sexe	Réf. : homme		
	Femme	0,932	+
Âge	Réf. : moins de 21 ans		
	21-22 ans	0,762	+++
	23 ans et plus	1,024	ns
Origine sociale*	Réf. : très favorisée		
	Favorisée	0,914	ns
	Défavorisée	1,321	+++
	Très défavorisée	1,241	+++
Type de logement	Réf. : domicile parental		
	Propriété de l'étudiant ou de son entourage (famille, proches)	1,185	+
	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	1,309	+++
	Parc locatif privé	1,037	ns
	Parc locatif social (HLM et foyer)	1,654	+++
Taille du logement	Réf.: logement de 100m ² ou plus		
	de 50 à 99 m ²	0,989	ns
	de 30 à 49 m ²	1,174	ns
	de 15 à 29m ²	1,411	+++
	moins de 15m ²	2,968	+++
	Ne sais pas	1,113	ns
Nombre de personnes vivant avec l'étudiant	Réf.: vit seul		
	1 personne	1,288	+++
	2 personnes	1,878	+++
	3 personnes ou plus	1,686	+++
Satisfaction de la taille du logement	Réf.: satisfait		
	Pas satisfait	5,211	+++
Satisfaction pour les conditions de travail pour les études (temps pour soi, pour étudier, espace de travail...)	Réf.: satisfait		
	Pas satisfait	3,357	+++
Satisfaction de la proximité du logement avec les commerces, services, loisirs...	Réf.: satisfait		
	Pas satisfait	2,214	+++
Satisfaction de l'accessibilité du logement (rampe d'accès, ascenseur...)	Réf.: satisfait		
	Pas satisfait	1,760	+++
Logement difficile ou coûteux à chauffer	Réf.: non		
	Oui	2,976	+++
Manque de confort et d'hygiène	Réf.: non		
	Oui	6,907	+++
Environnement bruyant ou bruits de voisinage	Réf.: non		
	Oui	1,307	+++
Délinquance, violence et vandalisme dans les environs du logement	Réf.: non		
	Oui	1,272	+++

+++ : Significatif au seuil de 1%, ++ : Significatif au seuil de 5%, + : Significatif au seuil de 10%,
ns : non significatif (Pr>Khi 2).

Exp(B)/odds ratio : définit le rapport de cotes (chances) ou risque rapproché de ne pas être d’une manière générale satisfait de son logement que de l’être et il indique l'effet multiplicateur de ce risque par rapport à la situation de référence : par exemple dans le modèle ci-dessus, un étudiant habitant un logement de moins de 15m² a 2,97 fois plus de chance d’être insatisfait de son logement qu'un étudiant logeant dans 100m² ou plus.

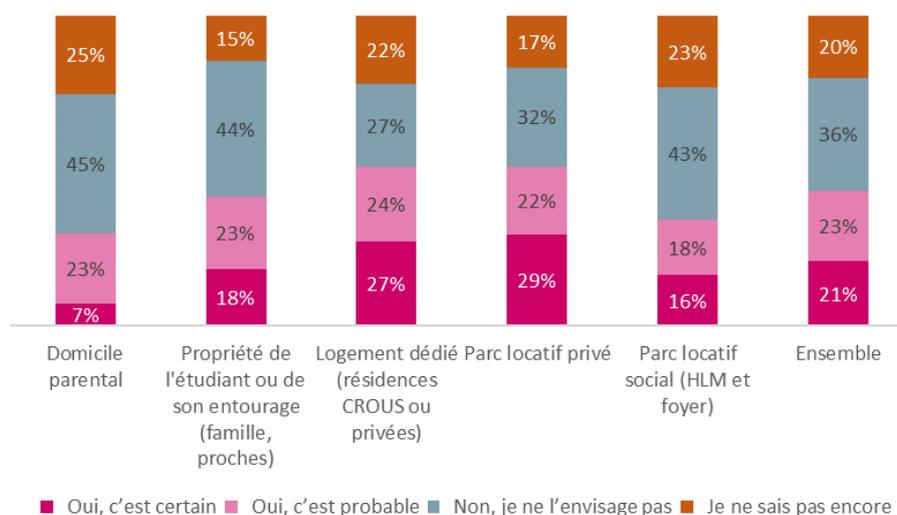
*cf. définition page 5.

c) L'occupation future du logement

Globalement, seuls 36% des répondants ne pensent pas quitter, lors des 12 mois suivants, le logement occupé au moment de l'enquête. Un peu moins de la moitié (44%) pense au contraire en changer, certainement (21%) ou probablement (23%), et 20% ne savent pas encore.

Les étudiants habitant en logement dédié ou en location privée sont les plus enclins à vouloir changer de lieu de résidence (51% certainement ou probablement) et à l'opposé les étudiants logés au domicile parental ne sont que 30% à y penser, ce qui n'est pas très surprenant compte tenu de leurs niveaux respectifs de satisfaction concernant leur logement (cf. page 28).

Graphique 27 : les étudiants pensent-ils quitter leur logement lors des 12 prochains mois ?



Pour les étudiants qui déclarent vouloir quitter, certainement ou probablement, le logement occupé au moment de l'enquête, deux raisons principales se dégagent : la première raison invoquée est un changement lié aux études (34%), qu'il soit souhaité ou prévu (fin des études, changement d'établissement, réorientation...), la deuxième est l'insatisfaction ressentie vis-à-vis de leur logement (31%), particulièrement pour les résidents en logement dédié (41%), notamment en résidence CROUS (46% contre 31% en résidence privée, données non représentées). Ce constat semble logique à la vue de leur niveau de satisfaction à propos de leur logement (cf. page 28).

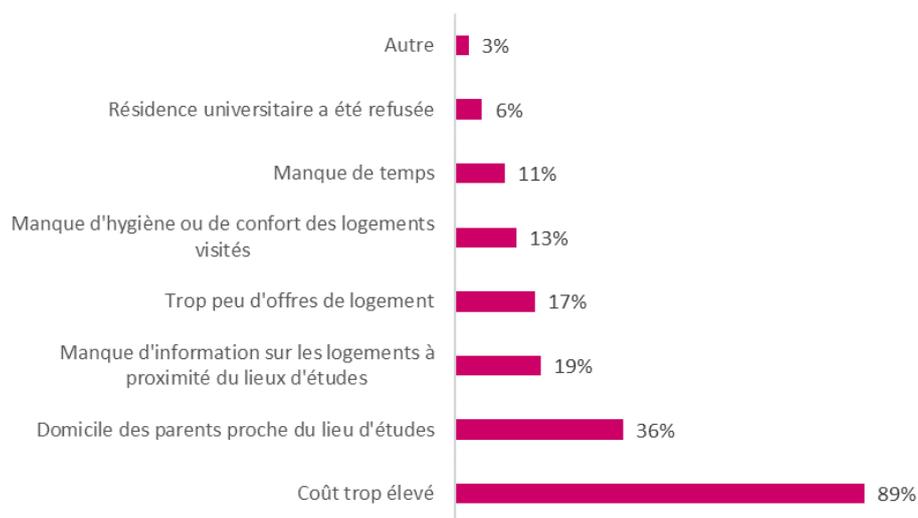
Tableau 18 : les raisons de l'éventuel départ du logement occupé au moment de l'enquête

	Domicile parental	Propriété de l'étudiant ou de son entourage (famille, proches)	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)	Ensemble
Changement lié aux études prévu ou souhaité	35%	30%	27%	37%	34%	34%
Emploi ou recherche d'emploi dans une zone géographique éloignée	9%	11%	6%	8%	8%	8%
Logement actuel ne satisfait pas ou pas suffisamment	18%	32%	41%	32%	30%	31%
Économiser les mois de loyer de la période estivale	1%	6%	10%	8%	2%	6%
Raison contractuelle	1%	7%	5%	3%	7%	3%
Rejoindre une colocation	14%	4%	7%	6%	9%	8%
Mise en couple	7%	2%	1%	2%	8%	3%
Autre motif	15%	8%	3%	4%	2%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

À l’opposé, les cohabitants (étudiants logés au domicile parental), qui sont les plus satisfaits de leur logement (cf. page 28), sont donc en proportion les moins nombreux (30%) à vouloir le quitter au cours des 12 mois qui suivent l’enquête (cf. graphique 27, page 34) et parmi eux ils ne sont que 18% à déclarer vouloir le faire car ils n’en sont pas suffisamment satisfaits (cf. tableau 18, page 34).

Pourtant, 59% des répondants qui vivent au domicile parental au moment de l’enquête auraient souhaité vivre dans un logement indépendant (données non représentées). Pour ces étudiants qui expriment là un légitime désir d’émancipation vis-à-vis de leurs parents, le principal frein à cette décohabitation désirée est financier puisque 89% d’entre eux estiment que le coût de leur indépendance résidentielle serait trop élevé. L’intérêt de la proximité du domicile parental avec le lieu d’études est également cité par 36% des répondants comme une raison à leur non-décohabitation.

Graphique 28 : les raisons empêchant les cohabitants de décohabiter au moment de l’enquête



NB : réponses multiples, total > 100%

Conclusion

Au moment de l'enquête, les deux tiers des étudiants de l'Université de Lille ont quitté le domicile parental afin de poursuivre leurs études. Cette décohabitation partielle ou totale est symbolique du désir naturel de s'émanciper de la tutelle parentale qui croît avec l'âge, mais peut également relever d'une contrainte due à l'éloignement géographique entre le lieu d'études et le domicile parental.

Pour les décohabitants, le parc locatif privé au sein de la Métropole Européenne de Lille est de loin le principal type de logement étudiant au cours de la période universitaire (62%), mais les résidences universitaires accueillent également une part importante de ces étudiants (26%), celles du CROUS jouant pleinement leur rôle en accueillant un public plus défavorisé par rapport aux autres types de logement.

Sur le plan de l'implantation territoriale, on constate une concentration des logements étudiants proche des lieux de formation universitaire, principalement à Lille (42%) et à moindre niveau à Villeneuve d'Ascq (14%), notamment dans certains quartiers qui, outre la proximité géographique avec les lieux d'études, exercent également un pouvoir d'attraction auprès des étudiants, sur le plan culturel et/ou festif à Lille, et disposent d'une offre de logements importante au sein du parc locatif (à Lille) et en résidences universitaires (Villeneuve d'Ascq et Lille).

L'aspect financier est sensible à plusieurs titres pour les étudiants. D'une part, pour les locataires, le montant du loyer et des charges est le premier critère de choix lors de la recherche d'une location, alors que dans le même temps le coût trop important du logement est la principale difficulté rencontrée lors de cette même recherche et, conséquence logique, lors de l'occupation du logement. D'autre part, pour les étudiants logés au domicile parental, le coût du logement est le premier et principal frein à une décohabitation désirée par la majorité d'entre eux. Globalement, la dépendance financière vis-à-vis des parents reste donc forte puisque 69% des étudiants bénéficient d'une prise en charge partielle ou totale du coût du logement par leur famille.

L'émancipation des étudiants vis-à-vis des parents est donc un processus encore incomplet pour la majorité d'entre eux.

Globalement, les étudiants sont majoritairement (85%) assez ou très satisfaits du logement occupé pendant la période universitaire et l'insatisfaction relative, hormis l'aspect financier précédemment cité, provient principalement de la petite taille et/ou de l'inconfort et du manque d'hygiène de certains logements, notamment au sein des résidences du CROUS qui rappelons-le n'ont pas encore toutes été rénovées.

Annexe : les résidences universitaires du CROUS dans la Métropole Européenne de Lille

Ville	Quartier	Résidence	Nombre de logements	%
Lille	Lille Sud	Bas Liévin	306	4%
		Châtelet	627	8%
		Sous-total Lille Sud	933	12%
	Moulins	Arsenal des Postes	108	1%
		Courmont	104	1%
		Guy de Maupassant	449	6%
		Moulins Parc Centre	119	2%
		Sous total Moulins	780	10%
	Centre	Georges Lefèvre	107	1%
	Fives	Fives	96	1%
Sous total Lille		1916	25%	
Villeneuve d'Ascq	Cité Scientifique	Hélène Boucher	776	10%
		Bachelard	771	10%
		Evariste Galois	1083	14%
		Albert Camus	804	10%
		Gustave Eiffel	353	5%
		Pythagore	50	1%
	Sous total Cité scientifique	3837	50%	
	Pont-de-Bois	Le Belvédère	210	3%
		Pont-de-Bois	277	4%
	Sous total Pont-de-Bois	487	6%	
Hôtel-de-Ville	Le Corbusier	100	1%	
Triolo	Triolo	300	4%	
Sous total Villeneuve d'Ascq		4724	62%	
Mons-en-Baroeul		Robespierre	297	4%
Roubaix		Grand Rue	38	0,5%
		Liberté	19	0,2%
		Résidence 217	217	3%
	Sous total Roubaix		274	4%
Tourcoing		Olympie	50	1%
		Sainte Barbe	20	0,3%
		Les Tilleuls	112	1%
Sous total Tourcoing		182	2%	
Wattignies		Jean Mermoz	238	3%
Total			7631	100%

Source : guide des résidences universitaires - rentrée universitaire 2018-2019 - Crous Lille Nord Pas-de-Calais

Liste des tableaux

Tableau 1 : les caractéristiques de la population répondante.....	4
Tableau 2 : régression logistique sur la probabilité pour un étudiant de décohabiter.....	10
Tableau 3 : types de logement en fonction de variables socio-démographiques pour l'ensemble des répondants	12
Tableau 4 : poids des résidences dans le logement des étudiants	13
Tableau 5 : caractéristiques des étudiants logeant en résidence universitaire.....	13
Tableau 6 ; localisation des logements pendant la période universitaire.....	14
Tableau 7 : localisation du logement en fonction de l'âge pour l'ensemble des répondants	15
Tableau 8 : lieu d'habitation des décohabitants selon le lieu d'études.....	15
Tableau 9 : localisation des habitations en fonction du type de logements.....	16
Tableau 10 : la surface du logement en fonction du mode d'habitation pendant la période universitaire.....	20
Tableau 11 : la surface du logement selon le type d'habitation pendant la période universitaire	20
Tableau 12 : l'équipement à disposition sur le lieu de vie en période universitaire	21
Tableau 13 : l'équipement à disposition selon le type de logement des décohabitants.....	21
Tableau 14 : les moyens d'obtention du logement selon le type de logement.....	27
Tableau 15 : les difficultés rencontrées en fonction du type de logement	27
Tableau 16 : problèmes rencontrés en fonction du type de logement pour l'ensemble des répondants	31
Tableau 17 : régression logistique sur la probabilité pour un étudiant d'être d'une manière générale insatisfait de son logement	33
Tableau 18 : les raisons de l'éventuel départ du logement occupé au moment de l'enquête.....	34

Liste des cartes

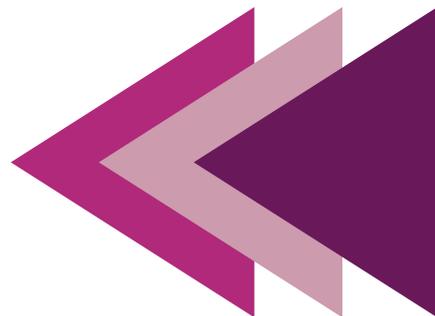
Carte 1 : répartition des logements dans la ville de Lille	17
Carte 2 : répartition des logements dans la ville de Villeneuve d'Ascq	17

Liste des graphiques

Graphique 1 : la décohabitation en fonction de l'âge.....	6
Graphique 2 : la décohabitation en fonction du niveau d'études	7
Graphique 3 : la décohabitation en fonction du type de diplôme	7
Graphique 4 : la décohabitation en fonction de la nationalité	8
Graphique 5 : la décohabitation en fonction de l'origine sociale*	8
Graphique 6 : types de logement pour l'ensemble des répondants.....	11
Graphique 7 : types de logement pour les décohabitants	11
Graphique 8 : proportion de décohabitants au sein de la Métropole Européenne de Lille	14
Graphique 9 : type de logement en fonction du lieu d'habitation dans la MEL	16
Graphique 10 : composition du logement des décohabitants	18
Graphique 11 : composition du logement pour les décohabitants ne vivant pas seuls	18
Graphique 12 : composition du logement des décohabitants en fonction de l'âge	19
Graphique 13 : composition du logement des décohabitants selon le type de logement	19
Graphique 14 : part de décohabitants locataires dont le logement était meublé selon le type de logement	22
Graphique 15 : achat de gros appareils électro-ménagers à l'arrivée dans le logement pour les décohabitants locataires	22
Graphique 16 : coût mensuel du logement* selon le type de logement des décohabitants	23
Graphique 17 : coût mensuel du logement* en fonction de l'origine sociale** des décohabitants....	24
Graphique 18 : prise en charge par la famille et allocation logement en fonction du type de logement	25
Graphique 19 : les critères de choix lors de la recherche du logement.....	26
Graphique 20 : niveau de satisfaction générale des étudiants en fonction du mode de logement.....	28
Graphique 21 : niveau de satisfaction général des décohabitants selon le type de logement	28
Graphique 22 : satisfaction sur le montant du loyer/des charges pour les décohabitants ne logeant pas chez un proche.....	29
Graphique 23 : satisfaction sur les conditions de travail pour les études pour l'ensemble des étudiants.....	29
Graphique 24 : satisfaction à propos de la taille du logement en fonction de la surface du logement pour l'ensemble des répondants	30
Graphique 25 : satisfaction sur l'accessibilité en fonction du type de logement pour l'ensemble des répondants	30
Graphique 26 : satisfaction sur la proximité du logement avec les commerces, services, loisirs... pour l'ensemble des répondants	31
Graphique 27 : les étudiants pensent-ils quitter leur logement lors des 12 prochains mois ?	34
Graphique 28 : les raisons empêchant les cohabitants de décohabiter au moment de l'enquête	35

Sigles et acronymes

BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
CHRU :	Centre Hospitalier Régional Universitaire
COMUE :	Communauté d'Universités et Établissements
CPGE :	Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
CRGE :	Conférence Régionale des Grandes Écoles
CRIJ :	Centre Régional Information Jeunesse
CROUS :	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DE :	Diplôme d'État
DEFI :	Département de l'Enseignement du Français à l'International
DEUST :	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
DU :	Diplôme Universitaire
DUT :	Diplôme Universitaire de Technologie
EDHEC :	École des Hautes Études Commerciales
EILCO :	École d'Ingénieurs du Littoral-Côte-d'Opale
ENSAIT :	École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles
ENSAP :	École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage
ENSCL :	École Nationale Supérieure de Chimie
ENSIAME :	École Nationale Supérieure d'ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Énergétique et électronique
ERASMUS :	EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students
ESJ :	École Supérieure de Journalisme
ESPAS :	École Supérieure Privée d'Application des Sciences
ESTICE :	École Supérieure de Transactions Internationales et de Commerce Extérieur
FFBC-IMMD :	Faculté de Finance, Banque, Comptabilité – Institut du Marketing et du Management de la Distribution
FUPL :	Facultés de l'Université Catholique de Lille
HEI :	Hautes Études d'Ingénieur
HLM :	Habitation à Loyer Modéré
IAE :	Institut d'Administration des Entreprises
ICAM :	Institut Catholique d'Arts et Métiers
IESEG :	Institut d'Économie Scientifique et de Gestion
IFP :	Institut de Formation Pédagogique
ISA :	Institut Supérieur d'Agriculture
ISEN :	Institut Supérieur d'Électronique et du Numérique
ISTC :	Institut des Stratégies et Techniques de Communication
IUT :	Institut Universitaire de Technologie
MEL :	Métropole Européenne de Lille
ODiF :	Observatoire de la Direction des Formations
ORES :	Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur
OVE :	Observatoire national de la Vie Étudiante
PACES :	Première Année Commune aux Études de Santé
SKEMA :	School of Knowledge Economy and Management
STAPS :	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives



- Réalisation :** Observatoire de la Direction des Formations (ODiF)
Nathalie Jacob et Jean-Philippe Quaglio
- Sous la direction de :** Martine Cassette - Directrice
Stéphane Bertolino - Directeur adjoint
- Remerciements :** Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur (ORES)
Guillaume Desage - responsable et Louise Rolland-Guillard - chargée d'études



Université
de Lille



Observatoire
de la direction
des formations

ODiF
Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP-SUAIO
59650 Villeneuve d'Ascq
03.62.26.84.50
odif@univ-lille.fr